L'événement de la semaine!

"Paraît depuis 1913"

Tirage: 12,000

LA LIBERTÉ

Vol. 69 No 31 Saint-Boniface, vendredi 19 novembre 1982

Au sommaire

La Ligue féminine catholique du Manitoba est née

On en parlait déjà depuis quelque temps, c'est maintenant officiel: la Ligue des femmes catholiques du diocèse de Saint-Boniface vient de s'incorporer sous le nom de Ligue féminine catholique du Manitoba. Pour plusieurs raisons.

D'abord, en s'incorporant, la Ligue féminine catholique du Manitoba n'est plus un parent pauvre des autres organisations, mais se retrouve sur le même niveau, comme par exemple lorsqu'il s'agit d'obtenir des subventions.

Et puis, explique Hélène Blais, porte-parole de la LFC, le changement de nom a été rendu nécessaire parce que la Catholic Women's League s'est "opposée catégoriquement" à ce que la Ligue s'incorpore sous la traduction

suite à la 2



La LIBERTE en visite... à Somerset

Comme nous l'annoncions lors du lancement de la campagne du Coup de pouce, La LIBERTE a décidé de se rendre dans une douzaine de centres franco-manitobains pour rencontrer des gens et voir comment le journal pourrait améliorer son service. Nous avons commencé notre visite "de paroisse" par Somerset.

Voici le groupe de personnes que nous avons rencontré. Assises, de gauche à droite: Anita Poiron, Aldéa Weicker, Odile Ostrowski, Fleur-Ange Labossière, Emma Nadeau. Debouts: Diane Poiron-Toupin, Léo Delaquis, Estelle Van Deynze, Marthe Girouard, Roger Poiron, Lorraine Girouard, Roland Landry, Lorenzo Girouard, Raymond Labossière et Marie Letain.

A tous les amateurs de CBWFT

Depuis quelques semaines, les amateurs de la télévision française ont remarqué que La LIBERTE ne publie plus l'horaire complet des émissions de télévision. Seul un résumé des changements à la programmation est reproduit.

Cependant, sachez que l'on ne vous oublie pas: le Service des relations avec l'auditoire à Radio-Canada va publier prochainement, sous forme de carte, les grilles-horaires de la radio CKSB et de la télévision CBWFT.

La nouvelle carte vous parviendra dans une des prochaines livraisons de La LIBERTE. Les changements à la programmation continueront à être publiés à chaque semaine.

OPINION

Les mêmes règles du jeu pour tous

La campagne du Coup de pouce est une occasion comme une autre qui s'offre, pour la rédaction du journal, de relancer une réflexion sur le rôle de la presse. Mais pour certains lecteurs du journal, c'est aussi l'occasion rêvée de s'en prendre à l'hebdo pour ses torts - et ils sont nombreux comme vous verrez - parfois pour se donner bonne conscience après avoir refusé de contribuer au Coup de pouce.

Il s'en trouve ainsi qui vont clamer qu'ils n'aideront pas un journal subventionné[1], que le journal est à la remorque, pour certains, des curés, pour d'autres, de la Société franco-manitobaine, et pour d'autres encore, des organismes provinciaux...

Il y en a aussi qui refusent de s'abonner parce que le journal est trop sérieux, que les mots sont trop longs, que les rédacteurs s'intéressent à des choses trop complexes ou trop francophones et d'autres qui refusent en disant que LA LIBERTÉ, c'est trop "quétaine", que c'est rempli de banalités et que ça fait bulletin paroissial.

Sans oublier celles et ceux qui demandent que leur abonnement soit annulé parce que Bicolo ne dispose plus que d'une page et demie, que l'horaire de la télé ne passe plus chaque semaine, que la présentation est trop sévère, que le ton est trop sec, que Cayouche fait trop de fautes de grammaire...

Il ne restait donc plus qu'à nous dire que le journal était trop professionnel: c'est en effet ce qui s'est produit la semaine dernière! Imaginez-vous, on souhaiterait, puisque LA LIBERTÉ est censée être le journal de tous, que chacun puisse avoir sa chronique, donc son coin dans les pages à chaque semaine. Que les chroniques de la radio et de la télé soient réinstituées, avec logos, que Info diocésains revienne, avec en-tête approprié, que des chroniques soient ouvertes pour le Collège universitaire, le Collège Louis-Riel, pour le mouvement coopératif, pour la SFM, pour le CCFM, le CJP, les EFM, et la FPCP.

Qu'il y ait des rubriques pour chacune des écoles qui en font la demande, que la FAFM ait sa chronique avec logo, que la LFC, les mouvements de femmes, du préscolaire, des avocats, des écologistes, les chevaliers, les scouts et guides aient leur rubrique bien à eux. Que le député de Saint-Boniface ait son coin pour un "reportage" de la législature, et du parlement, et de l'hôtel de ville, que les hommes d'affaires se réunissent pour présenter à chaque semaine leurs dernières informations.

Une affaire de crédibilité

Que chacun des 23 comités et organisations dans les 36 villages francophones ait "droit" à sa colonne quand bon lui semble. Que tous les comités communautaires, centres récréatifs et équipes sportives aient "droit" à leur reportage à la suite de leurs activités. Que chaque fois qu'un petit politicien serre la main d'un électeur, LA LIBERTÉ soit là pour croquer sur le vif les deux plus beaux sourires. Qu'à chaque séance de remise de prix, à chaque tirage au Manitoba français, il y ait un des **deux** journalistes de LA LIBERTÉ présent.

Cette caricature n'est pas le produit que nous voulons faire, Coup de pouce, pas Coup de pouce! Car l'équipe de LA LIBERTÉ veut faire un journal et rien de moins. Pour ce faire, il y a des exigences. Cela prend un cadre, c'est-à-dire des règles du jeu, établies pour tout le monde.

Ce cadre repose d'abord sur une politique de contenu. Cette politique est assumée par la rédaction. C'est là qu'entrent en jeu l'honnêteté, l'impartialité et la conscience professionnelle. La rédaction assume à 100 pour cent le contenu éditorial du journal. Jusqu'à présent, presque tout le monde a compris la logique du cadre: nous refusons le remplissage de colonnes pour faire un journal.

Toutes les informations sur les francophones du Manitoba sont susceptibles d'intéresser le journal. Le problème se pose alors au niveau du mode de traitement de ces informations. Pour que LA LIBERTÉ soit le journal de tous, il faut que toutes les informations soient traitées sur un même pied d'égalité: entre autres, les opinions des lecteurs sont regroupées dans les LETTRES ou la TRIBUNE LIBRE; les nouvelles se rapportant à des évènements passés dans les REPÈRES ou les PETITES NOUVELLES, les événements à venir dans le CALENDRIER.

Il est également possible de prendre des photos d'activités (cela vaut bien mille mots). Il reste les avant-papiers, les reportages, les dossiers et les analyses qui sont la responsabilité de personnes qui disposent d'une certaine formation, soit les correspondants, les pigistes et les rédacteurs du journal. Pour assurer une certaine crédibilité. (Voir l'article sur les attentes de la rédaction dans les pages sur Somerset).

Nous estimons que, pour le lecteur, il ne doit pas y avoir d'ambiguïté entre ce qui est annonce commerciale et ce qui est contenu rédactionnel: le contenu n'est pas à vendre; les annonces vendues font survivre le journal. La vocation du Coup de pouce est donc de permettre un épanouissement du contenu!

Si les Franco-Manitobaines et les Franco-Manitobains continuent à vouloir un meilleur journal, comme en témoigne déjà la participation au 7e Coup de pouce, ils y mettront le prix!

Jean-Pierre DUBÉ

[1] **En 1981-82, 80% des revenus de l'opération ont été tirés de la vente d'annonces, 10% du Coup de pouce et 10% sous forme d'aide de la Société franco-manitobaine et de la Fondation Radio Saint-Boniface.**

Lettres à **LA LIBERTÉ**

Alpec: choisir Marie au lieu de Marthe

Le 13 novembre 1982, une trentaine de personnes se réunissaient au Collège de Saint-Boniface pour réfléchir et partager à partir des textes bibliques de l'Avent. C'était la première fois qu'on nous offrait la possibilité de vivre une telle expérience.

Le soir précédent avait eu lieu la session habituelle d'Alpec avec des ateliers de chants, catéchèse, décor et gestes, prière en famille et Parole de Dieu. Cependant, cette année, nous étions invités à prendre une journée entière pour nous arrêter aux épîtres et évangiles du temps de l'Avent. L'animateur de la session était Claude Blanchette qui nous expliqua que la journée visait à former des animateurs en liturgie qui pourraient assurer une suite aux sessions Alpec dans l'avenir.

Pour ce faire, l'abbé Blanchette nous fournissait quelques explications sur le vrai sens de l'Avent. Il nous a également fourni une formule pour la préparation et l'évaluation des liturgies, surtout la liturgie de la Parole. Par moyen de travail en équipes, nous avons été invités à faire ressortir les objectifs proposés dans les liturgies et quelques moyens pédagogiques pour réaliser les objectifs prévus en nous basant sur la tradition de l'Eglise, mais aussi sur les besoins particuliers de nos propres communautés.

A titre de participante, j'ai trouvé la journée enrichissante au niveau personnel. Dans le passé, j'avais déjà déploré le fait qu'on laisse l'atelier de la Parole compris dans la veillée de l'Alpec aux prêtres désireux de prendre de l'avance dans leurs homélies. J'ai toujours trouvé regrettable qu'un petit nombre de laïcs seulement s'approprient le droit d'être Marie au lieu de Marthe, c'est-à-dire le droit de choisir la meilleure part.

Ce n'est pas pour dévaluer les autres ateliers, mais peut-être qu'il est temps qu'on sorte de la cuisine pour aller faire un petit tour au salon, surtout si nous y sommes invités! La Parole de Dieu ce n'est pas juste "l'affaire des curés". J'espère que tous ceux qui n'ont pas pu assister à la dernière session pourront se reprendre pour le Carême. Une session semblable nous sera offerte le 12 février 1983. Réservez le samedi en question dès aujourd'hui.

Michèle Sala
Saint-Boniface
le 19 novembre 1982



Sur la photo on remarque les membres de l'exécutif du conseil diocésain de la Ligue feminine catholique du Manitoba en compagnie de Mgr Antoine Hacault lors de la signature de la charte d'incorporation de la ligue.

En avant: Cécile Bahuaud, secrétaire; Léontine Kenny, présidente; Augustine Abraham, ex-présidente; Hélène Blais, 3e vice-présidente.

En arrière: Lucie Dupuis, trésorière; l'abbé Lucien Roy, aumônier diocésain; Germaine Roy, 1re vice-présidente; Mgr Antoine Hacault, archevêque de Saint-Boniface; Germaine Robert, 4e vice-présidente. Absente: Céline Beaudette, personne de liaison avec la Fédération des femmes canadiennes-françaises.

suite de la une

française exacte de la CWL. De fait, sous son ancien nom de Ligue des femmes catholiques, la LFC aura donc fonctionné dans l'illégalité depuis sa création en 1962.

Hélène Blais tient aussi à faire remarquer que le nouveau nom n'a pas provoqué de changement de sigle.

Par contre, lorsque les 13 sections paroissiales ont été consultées, le changement de titre n'a pas été du goût de toutes. Il a donc fallu que le conseil diocésain fournisse des explications convaincantes. La porte-parole de la LFC estime très positif que toutes les sections n'aient pas dit oui d'emblée: "Cela prouve que les sections ne sont pas des moutons et cela montre aussi qu'on a des gens qui pensent".

Actuellement, la LFC compte environ 500 membres. Et il y a "des hauts et des bas", comme le reconnaît volontiers Hélène Blais. Ainsi, la Ligue a déjà regroupé presque 900 femmes. Mais la porte-parole croit que "l'incorporation va faire du bien. Ça va nous remonter le moral. Le fait que le mot "féminine" dans le nom remplace celui de "femme", cela va rajeunir le mouvement, les jeunes filles ne penseront plus dorénavant que la LFC ne s'adresse qu'aux femmes d'un certain âge".

La LFC est un organisme autonome, à but non lucratif, qui regroupe les femmes et jeunes filles de 16 ans ou plus, dans le but de travailler au progrès spirituel, culturel et social de celles-ci. Notons au passage que le thème choisi pour le 20e congrès, qui se déroulera les 14 et 15 mai à Transcona est: "Les droits de la femme".

La Ligue féminine catholique du Manitoba est affiliée à la Fédération des femmes Canadiennes françaises et réunit les 13 sections paroissiales suivantes: Cathédrale, Saints-Martyrs-Canadiens, Saint-Léon, Saint-Georges, Saint-Norbert, Saint-Jean-Baptiste, Saint-Malo, Saint-Adolphe, Aubigny, Lorette, Letellier, Ile-des-Chênes et Transcona.

Bernard BOCQUEL

Les aînés s'interrogent sur leur place dans le journal

"...Nous avons les moyens de nous payer un bon journal...", citation apparue en première page de notre journal, La LIBERTE du 12 novembre dernier. C'est une affirmation que nous appuyons sans hésitation et même avec réjouissance.

"...Si nous voulons un bon journal, pour nous et par nous, il faut y mettre le prix", a-t-on ajouté dans l'éditorial du même numéro, à la dixième page... Nous, les aînés franco-manitobains, de la FAFM, après réflexions et délibérations très sérieuses, désirons formuler nos réactions, suite à ces propos comme à ceux entendus et entretenus lors des rencontres récentes avec l'équipe de la rédaction du journal.

Nous nous posons d'abord une question: "...et les aînés, qu'en faites-vous? On ne semble pas trop s'intéresser aux chroniques de ces derniers puisqu'on s'arroge le privilège de les "mettre de côté" ou de les "couper" à volonté, même sans explications ou sous prétexte de "rajeunir" le journal.

Pour y trouver une place, nous devons recourir aux communiqués de presse ou aux lettres à La LIBERTE. Ces moyens n'attirent guère nos "volontaires", alarmés par ces procédés ou styles qui s'éloignent avec une rapidité affolante de nos coutumes traditionnelles (selon vos opinions, très négligeables, peut-être...). Comment alors interpréter les mots "par nous" dans toute leur signification?

Nous avons un logo, notre symbole d'identité. On nous le refuse également. Pourtant, on dit bien "par nous..."

Par la même conjecture, comment s'expliquer le "...pour nous"? Les aînés, qu'ils soient encore dans leur milieu "d'autrefois" ou retraités dans des centres urbains ou autres, demeurent encore profondément intéressés aux activités qui se déroulent dans nos régions francophones de "chez nous", tout en se nourrissant à la fois de l'épanouissement contemporain. Mais on nous refuse ce genre de contribution; nos propos ne sont plus acceptables? trop "anciens"...? Qui vise-t-on dans le "pour nous..."?

Nous, les ancêtres qui avons lutté avec et à l'exemple de nos premiers défenseurs ici au Manitoba, ne sommes-nous pas en mesure de pouvoir occuper un espace "représentatif" de notre génération dans ce seul journal dont les débuts, d'ailleurs, sont les résultats des efforts inlassables de nos nobles défenseurs de notre langue, de nos droits, de notre foi.

En plus, c'est un fait indéniable que les lecteurs les plus assidus, les plus nombreux, les plus intéressés à notre journal sont sans contredit la génération des aînés, donc une clientèle (de plus en plus croissante...) à ne pas négliger: oui?... non?...

La dernière partie de la citation, "...il faut y mettre le prix": c'est évident! Pour notre journal, notre unique journal francophone hebdomadaire, où il ferait si bon nous retrouver, échanger, communiquer, partager... Qui devra "y mettre le prix"?

Nous ajoutons: les rédacteurs auraient-ils l'intention de rencontrer le "réseau d'information des correspondants et correspondantes" représentant la génération des aînés franco-manitobains, même si on ne nous mentionne pas au sein du calendrier de rencontres, en première page?

Dernière citation de l'éditorial: "De plus en plus le journal doit nous ressembler." Donc, ressembler à "qui"...?

Un bon journal, par nous, pour nous... sans ignorer les "ancêtres", sinon: "le coup de pouce ne sera pas comme les autres..."

Voici, monsieur le Rédacteur, un exposé des réflexions mutuelles, collectives, saillies lors de la réunion du 16 novembre dernier, du Conseil d'administration de la FAFM et appuyées à l'unanimité par une motion en bonne et dûe forme, par les clubs affiliés présents, ci-desssous mentionnés.

Pour nous tous aussi, "La LIBERTE nous est chère...", (citation puisée du message du président de Presse-Ouest Ltée).

Alice M. Labelle
Présidente de la
Fédération des aînés
franco-manitobains Inc.
Saint-Boniface
le 18 novembre 1982

Clubs affiliés à la FAFM
Joyeuse vieillesse (Ile-des-Chênes).
Club de l'amitié (La Broquerie).
Atelier de bricolage (Laurier).
Club d'âge d'or St-Pie (Letellier).
Les Blés d'or (Lorette).
Rendez-vous des pionniers (Sainte-Agathe).
Club Bourget (Saint-Boniface).
Club d'âge d'or La Vérendrye (Saint-Boniface).
Club des jeunes de coeur (Saint-Boniface).
Club Eclipse 79 Inc. (Saint-Boniface).
Mémoire d'or (Saint-François-Xavier).
Club des pionniers (Saint-Jean-Baptiste).
Coeurs vaillants (Saint-Joseph).
(deux clubs affiliés étaient absents)

cc: Membres du CA de Presse-Ouest Ltée
Président de la SFM
Présidents des 15 clubs affiliés

Un petit coup d'encens

L'un des buts de cette lettre est simplement de dire aux amis absents des sessions ALPEC (A-nimation L-iturgique P-ar l'E-xpression et la C-ommunication) qu'ils ont manqué un enrichissement spirituel de grande valeur. De ces rencontres préparatoires au temps de l'Avent et de Noël, il y en eut six au Manitoba et autant en Saskatchewan et en Alberta; en tout, près de mille participants. Toutes furent animées par le responsable de Alpec-les-Prairies, l'abbé Claude Blanchette, l'infatigable, l'enthousiaste, le pédagogue, l'amoureux de la Parole de Dieu.

L'autre but. Au moment de l'écrire, je lis dans le dernier numéro de notre journal sous la rubrique "Solides": "Comme la politique de la rédaction veut que l'on ne remplisse pas les colonnes du journal à se féliciter, à remercier à grands coups de bravos mutuels et fraternels..." Bien dit! Mais enfin, pourquoi pas? Nous, les "canayens" n'avons pas l'habitude de féliciter à grands coups, pas vrai? Un petit coup d'encens, n'est-ce pas de bon augure? Félicitations, Claude! Merci à toi et aux personnes qui font équipe avec toi.

Une invitation est déjà lancée pour les sessions préparatoires aux temps du Carême et de Pâques, cela au début de février. Invitation à tous, laics, religieuses et prêtres. Il est bon pour des paroissiens de voir leur pasteur participer à ce genre de rencontre!

S. A. Dorge
Saint-Boniface
le 22 novembre

Lettre ouverte sur le projet d'avortement Morgentaler

Nous sommes présentement confrontés à une action audacieuse d'un médecin étranger qui prétend venir au secours de la population du Manitoba en proposant d'établir à Winnipeg une clinique pour avortements sur demande.

Comme vous le savez, le docteur Morgentaler exerce déjà une pression sur le procureur général, Roland Penner, et sur le gouvernement lui-même afin de prévenir toute action légale contre lui. De plus, il prétend que l'opinion publique lui est favorable.

Cette menace grave d'une clinique-avortements interpelle notre conscience humaine et chrétienne. Nous avons le devoir de faire connaître immédiatement notre position au premier ministre, Howard Pawley.

Après consultation sur les moyens à prendre pour contrecarrer ce projet criminel, je vous demande, ainsi qu'à tous vos paroissiens, de faire parvenir d'urgence au premier ministre des lettres personnelles respectueuses mais fermes, où chacun désapprouve le projet du Dr Morgentaler et exprime sa position sur le respect de la vie de l'enfant à naître. Faites appel aussi à toutes vos organisations paroissiales pour aider à vous acquitter de cette tâche de façon positive.

La Ligue pour la vie vous fera parvenir un dossier dont vous pourrez vous inspirer pour renseigner les fidèles. Ce dossier contient aussi quelques suggestions utiles pour vos lettres, ainsi que le nom et l'adresse de Howard Pawley. De plus, si vous désirez retenir les services d'un conférencier adressez-vous à la Ligue pour la vie, 579, rue DesMeurons, Saint-Boniface (téléphone: 233-8047).

Je vous encourage à agir conjointement avec les ministres des autres églises de votre région pour que chaque citoyen consciencieux fasse connaître sa conviction profonde en faveur du respect de la vie.

Dès réception de cette lettre veuillez en parler au prône et faire prier vos fidèles chaque dimanche pour que le Seigneur bénisse les efforts de tous ceux qui veulent agir en vrais "fils de la lumière" (Luc 16, 8)!

Antoine, archevêque
Diocèse de Saint-Boniface
le 17 novembre 1982



LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par **Presse-Ouest Ltée**, au service de 12,000 foyers du Manitoba français. Membre de

APF Association de la presse francophone hors Québec

Rédacteur en chef: Jean-Pierre DUBÉ
Rédacteur: Bernard BOCQUEL
Administrateur: Christian SUCHE
Publicitaire: Maurice SABOURIN
Typographe et correctrice: Christiane DUBÉ
Maquettiste: Gilbert PAINCHAUD

Toute correspondance doit être adressée à **LA LIBERTÉ**, Case postale 190, Saint-Boniface, Manitoba, R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées à la demande du signataire. Les bureaux sont situés au Centre culturel franco-manitobain, 340, boulevard Provencher. Tél: 204-**247-4823.**

L'abonnement annuel coûte 16$50 au Manitoba, 20$ partout ailleurs au Canada, et 25$ à l'étranger.

Heures de bureau: 9h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00 du lundi au vendredi.

LA LIBERTÉ est imprimée sur les presses de Derksen Printers.
Enrégistré comme courrier de deuxième classe: No 0477

LA LIBERTÉ
C.P. 190
Saint-Boniface
R2H 3B4
247-4823

POINT

Et si on parlait d'interculturalisme?

Le gouvernement provincial a électoralement promis de s'intéresser au multiculturalisme du Manitoba. Une promesse qu'il essaie de tenir en confiant à un "Comité de liaison intérimaire sur le multiculturalisme au Manitoba" le soin de tenir des audiences publiques pour savoir à quoi devrait ressembler le futur "Conseil interculturel", chargé de reflèter les aspirations des "ethnies".

Et plus que jamais après les audiences tenues en fin de semaine dernière au Centre culturel franco-manitobain, où une vingtaine de mémoires ont été remis au Comité, on est bien obligé de se demander si le gouvernement savait dans quoi il s'embarquait. Car l'affaire est très complexe en plus d'être politiquement délicate.

En principe, comme l'a rappelé le président du Comité, le rôle de son groupe n'est pas de définir la politique culturelle, mais de recueillir les opinions des "ethnies" sur la structure proposée pour le Conseil interculturel, de manière à en faire un outil qui représentera de façon efficace - et équitable - les communautés ethniques.

Une approche mauvaise en l'occurrence. Parce que, en ne situant pas précisément les cadres de sa politique culturelle, on ne peut savoir quelle sera la portée véritable du Conseil interculturel aux yeux du gouvernement. Le mot multiculturalisme a été trop souvent utilisé pour que chaque "ethnie" ne dispose pas d'une définition. Une définition qui répond (bien sûr) à ses aspirations.

On aurait donc pu espérer que Howard Pawley ou le ministre de la culture Eugene Kostyra donnent leur définition du multiculturalisme. Ainsi, la SFM, au nom de 14 autres groupes, n'a pu que demander si, pour le gouvernement provincial, multiculturalisme veut dire la même chose qu'au niveau fédéral: le Canada est un pays où le français et l'anglais sont les deux langues publiques et où toutes les cultures ont le droit de s'épanouir.

La SFM a clairement indiqué qu'elle n'en attendait pas moins car "Pour qu'une politique de multiculturalisme soit acceptable aux Franco-Manitobains, elle devra être énoncée dans le cadre d'un Manitoba bilingue où les services en français sont reconnus et respectés". Toutefois Léo Robert a ajouté dans le même souffle: "Nous acceptons le principe de la mosaïque culturelle au Manitoba et nous en sommes fiers".

Et comme par ailleurs "La question du multiculturalisme demeure pour les Franco-Manitobains une question fort délicate et complexe", la SFM a souhaité "disposer d'un peu plus de temps pour poursuivre notre consultation auprès de la communauté francophone".

Une autre façon de dire que, certes le gouvernement provincial veut créer avec son Conseil interculturel un environnement où règne la tolérance et l'acceptation de son prochain, mais aussi que les communautés pourraient se diviser sur la question du multiculturalisme. Le Conseil interculturel, un agent de désunion et non d'union. Un comble!

Et il n'y a pas que pour la SFM que la question est délicate. Ainsi, la Manitoba Parents for Ukrainian Education, qui appelle un Conseil "multiculturel" de tous ses voeux, exige que le comité de liaison rédige des critères d'admission au Conseil de manière à éviter les chicanes de clochers ukrainiennes. Actuellement, le gouvernement est décidé à prendre en considération tous les "ethniques" qui s'enregistrent comme associations. Il y a 280 regroupements ukrainiens au Manitoba. On souhaite bonne chance au gouvernement pour dresser la liste des critères de légitimité, pour tenter d'éviter "the Old Country Wars", évoquées aux audiences.

Il reste que si les Ukrainiens (communauté fortement structurée) suggèrent que le gouvernement prenne son temps pour mieux définir les cadres d'opérations du Conseil culturel, des représentants de groupes plus jeunes (indiens, chinois...) recommandent que le Conseil interculturel démarre rapidement. Ils en attendent visiblement beaucoup.

C'est sans doute pour cela que la plupart des mémoires ont souligné de très nombreuses lacunes, imprécisions au projet de structures du Conseil interculturel. Les commentaires allaient de la taille du Conseil, à la place particulière qu'il fallait réserver aux nouveaux groupes en passant par le rôle du ministre et les garanties d'avenir de l'existence du Conseil interculturel.

Certains ont même suggéré de le baptisé Conseil **multiculturel** plutôt qu'**interculturel**. Ceci serait une erreur. Du moins si l'on estime que la culture est par définition dynamique et doit bénéficier d'interactions si elle cherche à évoluer, donc à vivre. Or la perspective du multiculturalisme d'Ottawa est autre; il s'agit d'aider financièrement des groupes qui ont sollicité de l'ARGENT. Une histoire où le plus fort gagne toujours.

Le vocable de Conseil interculturel permet au moins d'espérer que l'approche de la politique culturelle au Manitoba sera plus "interculturaliste" que "multiculturaliste". Et ce n'est pas le Winnipeg Chapter de la National Black Coalition of Canada qui refuserait cette approche. Car, pour leur part, les Noirs recommandent que le Conseil interculturel se préoccupe du racisme dans la langue.

Et avec raison. La culture, c'est ce qu'on vit tous les jours, pas ce qu'on visite une fois l'an durant une semaine baptisée tour du monde des cultures.

Bernard BOCQUEL

Le Festival du jouet

Le Festival du jouet, organisé par le Centre culturel franco-manitobain aura lieu les 11 et 12 décembre de 12h00 à 17h00.

Cette fin de semaine qui se déroule autour du thème "le jouet" est organisée pour les familles. On y trouvera des kiosques où vous pourrez vous procurer des jouets et de l'artisanat fabriqués à la main. Il y aura un café-rencontre, un tirage de gâteau de Noël, une vente de sapins, un atelier de décoration de pâtisseries de Noël et un arbre de Noël à décorer.

Les enfants pourront aller visiter le Père Noël et jouer avec ses lutins dans l'atelier du Père Noël. Le samedi 11 décembre à 15h00, le Cercle Molière présentera une nouvelle pièce de "Niko, Niski". Les billets seront en vente à 2$ chaque. Le dimanche 12 décembre il y aura des films pour enfants aussi à 2$ par enfant. Les billets pour ces deux activités seront en vente au guichet du CCFM.

L'entrée au Festival du jouet est gratuite.

L'atelier du Père Noël

L'atelier du Père Noël, organisé par Janine Tougas, aura lieu cette année dans la salle d'exposition du Centre culturel franco-manitobain du 6 au 10 décembre de 9h à 15h.

Le Père Noël aura ses lutins avec lui pour lui aider à rencontrer les enfants. Il y aura des activités telles que visite avec le Père Noël, jeux, une pièce de marionnettes, chants et danses.

L'atelier est ouvert à toutes les organisations préscolaires, les maternelles et les enfants de première année à 75¢ par enfant.

Réseau a élu son conseil d'administration

Gertrude Bergeron-Mousseau a été réélue sans concurrence présidente de Réseau, lors d'une assemblée spéciale tenue le 17 novembre. Cette nouvelle réunion avait été rendue nécessaire car l'assemblée annuelle à la fin septembre, à laquelle une douzaine de femmes avait participé, n'avait pas entraîné d'élection à l'exécutif.

Cette fois-ci, une vingtaine de femmes s'est déplacée pour essentiellement discuter d'une série d'amendements à la constitution et procéder à l'élection d'un conseil d'administration. Gertrude Bergeron-Mousseau est "vraiment déçue du nombre" de femmes qui a participé à l'assemblée spéciale.

La présidente a ajouté: "On veut faire beaucoup de publicité. On tient à ce que chaque membre amène une personne aux activités de Réseau". Il faut débourser 25$ pour devenir membre de Réseau.

Quant aux activités de Réseau, voici la programmation pour les mois à venir: 16 décembre (Rose-Marie Bissonnette, adjointe à la lieutenant-gouverneur), 20 janvier (Pierrette Lachance, 23 février (La femme et l'économie avec Denis Roch du CUSB, Michelle Pujol de l'Université du Manitoba et Michel Lagacé de CERECO), 13 mars (Lise Payette, avec un point d'interrogation, et Lucie Pépin, présidente du Conseil du statut de la femme), 19 mai (Centre préparatoire à l'emploi avec Claudine Bergeron).

Par ailleurs, Réseau va monter une pièce de Jovette Marchessault, la Saga des poules mouillées, qui sera présentée au CUSB les 8 et 9 avril. Et selon Janick Belleau, "Il y a déjà beaucoup de réponses et de participation" en prévision de cet événement.

Sur le marché du travail

Enfin, toujours du côté programmation, Réseau prévoit la publication d'un bulletin d'info en décembre, mars et mai. Pour organiser toutes ces activités, Réseau dispose d'un budget de quelque six mille $ en provenance du Secrétariat d'État.

Pour ce qui concerne le Regroupement des femmes, Gertrude Bergeron-Mousseau n'envisage pas cette organisation comme une concurrence à Réseau car "nous nous adressons plutôt aux femmes qui sont sur le marche du travail. Et puis la programmation des deux organismes est différente. D'ailleurs, on veut marcher main dans la main".



Voici les personnes qui ont assisté à l'assemblée spéciale de Réseau.

Les élections, toutes sans concurrence, ont amené un conseil d'administration composé des personnes suivantes: Janick Belleau (vice-présidente), Louise Cloutier (secrétaire), Yvette Thibert (trésorière) et Maryse Leroux (publicitaire).

Le conseil d'administration a rappelé aux femmes présentes l'existence du Riel, parrainé par la SFM, dont le but est de rendre hommage à cinq personnes du Manitoba français pour leur travail dans la communauté. En insistant naturellement sur la nécessité de proposer des noms de femmes...

Bernard BOCQUEL

Les meilleurs violoneux du Manitoba

La fête de la Sainte-Catherine, présentée au Centre culturel franco-manitobain est un événement tout à fait spécial cette année. Lors de cette fête familiale qui aura lieu samedi 27 novembre, de 14h00 à 24h00, il y aura un Grand ralliement de violoneux.

Environ 25 violoneux viendront jouer, comparer leurs styles, s'amuser et vous divertir dans un esprit non-compétitif.

Voici l'horaire de la journée:

14h00 - Ronald Valois et André Roussin présenteront les violoneux qui joueront de façon continue jusqu'à la fermeture, à minuit.
14h30 - jeux pour enfants dans la salle des petits spectacles.
14h30 - 16h30 - fabrication de la tire
15h00 - films de l'Office national du film
16h00 - 19h00 - souper à la canayenne (Pâtisserie Freynet); 5$00 adultes; 2$50 enfants.
16h30 - spectacle - troupe adolescente des Danseurs de la Rivière Rouge
19h00 - films de l'ONF
20h00 - spectacle - équipe de spectacle des Danseurs de la Rivière Rouge
20h00 - 24h00 - soirée dansante (danses carrées, Virginia Reels)

L'entrée est gratuite.

INTERROGATION

Béni soit celui qui vient...

Sa promesse nous rassure

Avent 82... un temps qui nous est donné!

Un temps donné pour nous préparer à faire mémoire de la venue du Seigneur Jésus au milieu de nous. "Faire mémoire", c'est-à-dire ré-actualiser, rendre vivant pour aujourd'hui, dans des paroles, des gestes et des actes bien de chez nous. "La venue du Seigneur Jésus", venue du Sauveur, Dieu fait homme, Dieu parmi nous... non pas un petit bébé en cire aux yeux bleus et aux cheveux bouclés, mais bien Celui-qui-vient-nous-sauver.

Un temps donné pour aviver en nous l'attente du retour de Jésus à la fin des temps! Car Jésus est venu, ça nous le savons fort bien... Il vient... nous en faisons l'expérience dans le quotidien... Mais aussi, Il reviendra. Oui, Jésus reviendra porter l'ensemble de la création à sa plénitude, Il reviendra nous porter avec lui dans les bras ouverts du Père, Il reviendra nous ouvrir tout grand la Maison de son Père. Jésus reviendra... Mais avons-nous vraiment hâte à son retour?

Avons-nous hâte qu'Il revienne? Je ne crois pas me tromper beaucoup en disant que nous n'avons pas très hâte. Oh, nous savons fort bien qu'Il doit revenir à la fin des temps, mais qui, ici, a hâte à la fin des temps. Ne disons-nous pas: "Qu'Il revienne, oui, mais pas de mon vivant!"

C'est que nous portons toutes sortes d'images terribles au sujet du retour de Jésus, des images qui nous font trembler dans nos bottes, des images qui ont fait partie de notre culture, des images que continuent à véhiculer certains groupes et certaines sectes religieuses. Des images de catastrophes, de "soleil-qui-nous-tombe-sur-la-tête", des "morts-qui-viennent-nous-rendre-visite-dans-le-creux-de-la-nuit", d'une "grande-noirceur-avec-tonnerre-souffrance-et-feux"... Et quoi encore...

Mais Jésus a-t-Il voulu qu'Il en soit ainsi... A-t-il voulu, en invoquant la fin du monde et son retour dans la gloire, nous faire peur au point où nous n'avons pas hâte de lui voir le bout du nez?

Mais non... Les images fortes des évangélistes cherchent à nous réveiller de notre torpeur, cherchent à nous faire sortir de notre sommeil! Sommeil engendré par la somnolence du confort, par le somnifère de l'indifférence, par les paupières lourdes de la facilité! De ça, le Seigneur compte bien nous réveiller!

Mais nous réveiller, non pas pour que nous ayions plus peur, mais pour que nous l'attendions dans la joie et la confiance, les yeux fixés sur son visage amoureux qui viendra nous prendre dans un grand mouvement universel et global.

Ayons confiance... Soyons rassurés!

Quand Dieu vient visiter son peuple, et que de témoignage de ceci dans l'Ancien Testament, Il vient semer au milieu de ce peuple un germe d'espérance, un avenir que rien ne pourra entraver!

Quand Dieu vient visiter son peuple, Il vient illuminer ses épreuves, ses souffrances, ses difficultés, ses inquiétudes et ses angoisses d'une lumière de vérité, de paix et de justice.

Quand Dieu vient visiter son peuple, Il le réconforte dans ses peines, Il le console dans ses afflictions, Il le porte sur son coeur et dans sa main.

Jamais ne vient-Il pour détruire, écraser, faire peur, faire souffrir, meurtrir, briser et casser...

Jamais au grand jamais...

Alors, plaçons toute notre confiance dans cette promesse que Dieu vient nous sauver...

Plaçons toute notre confiance dans ces venues antérieures...

Et, au milieu de l'inflation, du chômage, de la violence, de la commercialisation, du matérialisme, de l'érotisme, et quoi encore... nous, les chrétiens, chantons, crions, dansons et prions: "Béni soit celui qui vient... sa promesse nous rassure"!

Claude BLANCHETTE, ptre

La Broquerie

Et en parlant de drogue

On parle juste de ça de nos jours! Pourtant, si on en parle, c'est que le problème est bien là et bien portant. Si nos jeunes en prennent, il se peut bien qu'ils aient besoin qu'on comprenne mieux le problème et qu'on les comprenne mieux eux aussi.

A cet effet, le comité de parents des écoles françaises prépare une soirée d'information. Des orateurs bien versés dans la matière viendront y exposer leurs expériences et leurs connaissances.

Don Ward parlera des jeunes et de la drogue et de l'aspect préventif. Frank Paulecelli, policier, parlera de la mise en vigueur des lois affectant la drogue. Garth Smorang traitera des mineurs face à la loi, sur les pénalités reliées à la drogue, sur le traffic et sur les effets d'un dossier criminel.

On visionnera un film décrivant les effets médicaux de la drogue. Les gens pourront "zyeuter" les matériaux d'une trousse de démonstration.

C'est mercredi le 1er décembre à 20h00 au gymnase de l'école Saint-Joachim. Cette soirée gratuite vise surtout la population adulte (d'autres informations sont prévues pour les étudiants). Le tout sera suivi d'une période de questions.

Rino OUELLET

Une session de relations humaines s'achève à La Broquerie. En effet, la grande 10e a eu lieu le 25 novembre et la graduation de ce groupe de 32 se fera le 5 décembre.

Entre temps, une démonstration sera donnée à l'école Saint-Joachim le 2 décembre à 20h00 en vue d'une autre session qui débutera le 13 janvier. La démonstration est gratuite et ouverte à tous(tes) les intéressés(es) de 16 ans et plus.

Aubigny

Les détails sur la partie de cartes

La partie de cartes du 14 novembre a rapporté la somme de 1550$00. Au whist les gagnants ont été: pour les dames, première place: Bridget Bouchard, deuxième place: Mme Jos Laroche; pour les hommes: premier: Armand Berthelette, deuxième: Philippe Chartier.

Le tirage des billets a donné les résultats suivants: Yvette Sorin, 75$; Juliette Chartier, 50$; Claire Bouchard, 25$; Béatrice Dupuis, gâteau de Noël; Jean-Paul Roy, friandises de Noël.

Les chanceux aux dés ont été Lise Derbrouk, Jean-Paul Roy et Bernard Roy.

Les grands champions du 500 ont été Luc Chartier et Yves Sorin.

De nombreux prix de bingo furent gagnés mais mentionnons seulement les gagnants des "full house" qui étaient Yvette Sorin et Bernard Roy.

Comme toujours la vente des Nevadas a attiré un grand nombre de personnes. Le champion a été Léo Chartier qui s'enrichit de 175$00, mais Léo étant toujours généreux comme on le connaît, fit passer une grande partie de ce montant à la caisse quand vint le moment de l'encan qui était animé par Phil Bouchard.

Il y avait une variété d'objets à cet encan mais le clou a été un gâteau confectionné par Lise Verrier et décoré par Denise Robert et qui fut vendu pour 17$00.

Alice ST-ONGE

Saint-Pierre-Jolys

Des cérémonies imposantes pour le jour du souvenir

Le "Jour du souvenir" fut de nouveau marqué à Saint-Pierre par des cérémonies imposantes devant le monument des combattants de Saint-Pierre tombés au champ d'honneur durant les guerres de 14-18 et 39-45.

Le défilé comprenait des vétérans, des membres de la Gendarmerie royale, des membres des clubs 4-H et des scouts.

Après l'hymne national, le salut des "canons", les deux minutes de silence, Gérald Fontaine, maître de cérémonie, invita l'abbé Robert Nadeau, curé de Saint-Malo, et Gordon Sonnichsen, pasteur de l'Eglise Fellowship, à réciter des prières françaises et anglaises respectivement.

Joanne Catellier, de La Rochelle, fit la lecture de "In Flanders Fields", puis Patrick Dupuis d'Otterburne lut "We Remember You our Brave Men".

Six couronnes furent ensuite déposées devant le monument au nom de la Municipalité de Salaberry, par le préfet Fernand Bérard, au nom du village de Saint-Pierre-Jolys, par le maire Liguori Gauthier, accompagné de Flavie Rodrigue, dont le mari est tombé au champ d'honneur durant la Seconde guerre mondiale.

Puis au nom de la Chambre de commerce par Léonard Desharnais, au nom de la Gendarmerie royale par deux officiers demeurant à Saint-Pierre, au nom du Conseil étudiant du secondaire par Patrick Dupuis, au nom du club 4-H par deux jeunes représentants et au nom des scouts par deux jeunes représentants aussi. Mentionnons, en passant que ces deux derniers groupes avaient eux-mêmes confectionné leurs couronnes.

Cette année, à l'invitation du nouveau directeur de l'Institut collégial, Edmond Labossière, Gérard et Philippe Roy, de Saint-Pierre, sont allés renseigner les élèves de la 9e à la 12e année sur le programme des vétérans. Ceci créa un intérêt particulier chez nos jeunes, donc, chez les parents, et explique sans doute la foule nombreuse à cette cérémonie du "Jour du souvenir".

Jacqueline ROY

Un syndic de faillite pour le garage

C'est maintenant officiel: Saint-Pierre Motors a été placé le lundi 22 novembre sous tutelle. Selon le syndic de faillite, Graham Gibson, il est encore trop tôt pour savoir avec précision ce qu'il adviendra de l'entreprise avant qu'il n'ait le temps d'analyser avec précision les détails financiers. Néanmoins, il devrait voir plus clair dans le dossier au début de la semaine prochaine.

Rappelons que Saint-Pierre Motors a dû fermer ses portes parce que la caisse populaire réclame le remboursement d'une dette de l'ordre de 100 mille $. Plus tôt cette année, les résidants de Saint-Pierre avaient recueilli quelque 50 mille $, pour aider financièrement les frères Croteau.

Saint-Boniface

Calendrier

L'association des parents des scouts et guides de la paroisse de la Cathédrale de Saint-Boniface invite à un déjeuner aux crêpes, de 9h00 à 14h00 au sous-sol de la Cathédrale le dimanche 5 décembre 1982.

REMERCIEMENTS

M. et Mme René Parent voudraient remercier tous les parents et amis pour avoir assisté aux funérailles de leur garçon, Dennis Charbonneau. Merci à tous pour leurs cartes, offrandes de messe et autres.

Sainte-Anne-des-Chênes

Cinq professeurs reconnus...

La Division scolaire de la Seine a récemment décidé de reconnaître le travail de cinq professeurs qui ont oeuvré dans cette division depuis vingt ans et plus. Il s'agit de Susan Winther, Oscar Gagnon (professeurs de l'intermédiaire de Sainte-Anne School) et leur directeur Gérard Desrosiers; ainsi que de Lucianna Yestrau (enseignante au secondaire de l'école Sainte-Anne) et de Emilienne Tougas (orthopédagogue dans les deux écoles). Ces personnes ont chacune reçu une plaque sur laquelle un aperçu global de leurs mérites a été gravé.

...et deux accueillis

Par ailleurs, le conseil étudiant de l'école Sainte-Anne a tenu à accueillir d'une façon particulière deux nouveaux professeurs, Gisèle Craft et Michel Lachiver, en les couronnant reine et roi de l'école et en leur offrant quelques fruits de la terre...

Le policier ne doit pas faire peur

La GRC s'est récemment rendue dans les écoles de Sainte-Anne pour présenter un programme éducationnel aux enfants de maternelle à 6. Une première présentation a été faite au groupe maternelle à 3 et une seconde aux élèves de 4 à 6.

Le but de cette présentation à laquelle participait Ollie, le Hibou, était de sensibiliser les enfants à la sécurité. On a insisté sur les précautions à prendre avant de traverser la rue et de prévenir les enfants de ne jamais suivre ou de monter en automobile avec une personne étrangère.

L'animation a aussi fait réaliser aux enfants que les policiers sont des personnes comme les autres qui mangent, pratiquent des sports et ne demeurent pas dans l'automobile blanche et bleue ni au poste de police et qu'ils sont les amis des enfants.

Ce programme a été présenté par Lorne Gregorash, coordonnateur de la prévention du crime pour la Manitoba Police Commission, qui, soit dit en passant, est seul au Manitoba pour visiter au-delà de 700 écoles. Une tournée qui prend au moins trois ans.

La LIBERTE en visite

Le club Pembina est en pleine construction

En ce moment, le club Pembina ne peut pas tenir de réunion régulière. Pour la simple et bonne raison que le lieu de rencontre était au sous-sol de l'église. Et que l'église a malheureusement été détruite dans l'incendie du mois de décembre dernier. Mais les aînés du village n'ont pas désarmé pour autant.

En effet, au courant de cet été, il a d'abord fallu répondre à la question: construire un local pour le club Pembina ou attendre la construction de la nouvelle église? Suite à un sondage, les membres ont finalement opté pour la première solution, au mois d'août.

On avait aussi choisi un site: en arrière de la vieille banque. Mais l'endroit n'était pas vraiment idéal, entre autres parce qu'il ne donnait pas sur la rue principale. Alors Lorenzo Girouard, élu président du club le 23 septembre, décide, en consultation avec les membres, un grand coup. Il téléphone le 24 septembre en France au propriétaire de l'ancienne boulangerie dans l'espoir de disposer d'un terrain situé sur la grand rue.

L'ancienne boulangerie ne sert plus depuis une dizaine d'années et la place est complètement vacante depuis trois ans. Lorenzo Girouard fait falloir ses arguments et convainc le propriétaire: l'affaire est conclue pour quelque six mille $.

Commence ensuite l'étape de la démolition, qui s'achève le 25 octobre, grâce notamment à la participation volontaire de nombreuses personnes et d'entreprises qui ont prêté leurs machines. "Il y avait jusqu'à 15 bénévoles par jour," précise Lorenzo Girouard. Et le président du club de l'âge d'or peut ajouter fièrement: "Cela ne nous a pas coûté un sou pour démolir".



Lorenzo Girouard, président du Club Pembina.

Maintenant le terrain est fin prêt pour la construction qui démarrera au printemps. Là encore, M. Girouard s'attend "à la majorité de la main d'oeuvre gratuite". Le bâtiment mesurera 35 pieds sur 60 et sera érigé de manière à pouvoir être aggrandi. Le club disposera d'une subvention de 10 mille $ pour la construction et d'une autre de presque 11 mille $ pour l'ameublement. Par ailleurs, les organisations du village ont promis des sommes d'argent qui totalisent six mille $. Bien que le président ait conscience que cela ne sera pas suffisant, il ne prévoit néanmoins pas de problème financier, des gens ayant déjà assuré qu'ils contribueraient au projet. Le club dispose actuellement d'environ 10 mille $ en caisse.

Le terrain de construction étant assez vaste, une grande cour sera amménagée pour permettre des jeux durant les mois d'été. Soulignons au passage que le club Pembina n'a pas encore racheté les jeux détruits dans l'incendie.

Mais les 108 membres ne s'ennuient pas. La prochaine activité aura lieu le 2 décembre: un repas à la fortune du pot, un "pot luck", comme on dit aussi. "En ce moment, on est un peu désorganisés", note Lorenzo Girouard. "Mais ça marche bien quand même" confie-t-il avec un large sourire.

Bernard BOCQUEL

La pierre de la continuité

C'est le thème de la continuité dans la foi ancrée sur le Christ qu'a énoncé à la foule rassemblée, l'abbé René Touchette, curé de la paroisse, lors de la bénédiction de la pierre angulaire de la nouvelle église en construction, le dimanche 14 novembre.

En effet, la pierre qu'il a bénie était celle qui se trouvait dans l'église détruite par les flammes le 28 décembre dernier, symbolisant bien la perpétuité et le progrès dans la fidélité au Christ.

Y sont inscrites la date de la bénédiction de la première chapelle en 1900, celle de la construction en 1939 de l'église incendiée, et enfin la date de construction de la nouvelle église, soit 1982.



L'abbé Touchette fit remarquer que ce jour mémorable coïncidait avec le 43e anniversaire de la bénédiction par Mgr Emile Yelle de l'ancienne église.

Ont été déposés dans la pierre angulaire les documents et les objets suivants: le texte de la proclamation et de la bénédiction; un résumé des événements qui ont marqué l'histoire de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nativité au cours de ses 75 ans; la liste des membres du Conseil paroissial et du comité de contruction; la liste de tous les paroissiens; une ampoule des saintes huiles trouvée dans les ruines de l'église détruite par les flammes; trois dollars en argent: celui du centenaire de Somerset en 1981, celui du Canada daté de 1982, et enfin celui de la Constitution canadienne (1867-1982).

Signalons que l'inscription de 1939 gravée sur cette pierre, extraite de la carrière à Tyndall, au Manitoba, a été tracée par feu Joseph Brunet, et l'inscription récente par son neveu, Pierre Brunet, fils de Godias, de Saint-Boniface.

Odile OSTROWSKI

à Somerset

L'église pour Pâques

La construction de la nouvelle église devrait être achevée aux alentours de Pâques, selon le responsable du projet, Etienne Grenier. Il a aussi précisé que les ouvriers - il y en aura jusqu'à une quinzaine à certains moments - viendront tous de la place, comme d'ailleurs la plupart des sous-contrats.

Pour ce qui concerne la forme de l'église, deux extensions seront construites à l'avant de l'édifice, "un peu comme deux bras étendus symbolisant l'accueil", a indiqué l'abbé René Touchette.

Le nouveau lieu du culte a été conçu pour 250 fidèles et jusqu'à 300, en rajoutant une série de bancs. L'ancienne église offrait de la place pour 600 personnes. Mais l'abbé Touchette a précisé qu'il s'agissait "d'accommoder en fonction d'une moyenne et non en fonction de cérémonies exceptionnelles". Deux services sont prévus à Somerset.

Côté finances, le budget a été établi à 600 mille $ pour la construction de l'église et à 50 mille $ pour l'ameublement. L'assurance a couvert 600 mille $ pour l'église brûlée et 17 mille $ pour l'ameublement détruit. La collecte pour combler la différence entre les 50 mille de l'ameublement et les 17 mille reçus est "assez avancée", aux dires de Roger Poiron, du comité de construction. Il espère que l'objectif de 600 mille $ pourra être maintenu. Mais un doute subsiste encore, puisque tous les sous-contrats n'ont pas encore été accordés.

Le comité de construction est formé de l'abbé Touchette, et de: Omer Boulet, Roland Charbonneau, Etienne Grenier, Roland Landry, Roland Vandeynze, Margaret Lussier, Roger Poiron, Allen Van Cauwenberghe, Art Martin et René Lanthier.



Etienne Grenier montre les plans de la nouvelle église.

Les attentes de la rédaction



Odile Ostrowski, correspondante

Comme nous l'annoncions, La LIBERTE a commencé - par Somerset - sa série de visites dans une douzaine de centres francophones. Un des objectifs principaux, (et on espère qu'il a pu être rempli) est de rencontrer un certain nombre de personnes du village représentant diverses organisations pour les sensibiliser à la manière dont la rédaction envisage la correspondance en provenance des régions.

Car nous ne voulons pas en rester au réseau de correspondants. La LIBERTE souhaite que chaque correspondant puisse disposer, à son tour, de personnes qui pourront lui communiquer les nouvelles importantes des groupes auxquels elles appartiennent. Des groupes qui tiennent à faire connaître leurs réalisations. Leurs bonnes et leurs moins bonnes, sans se perdre dans des remerciements et autres félicitations qui n'ont pas de place dans un texte journalistique.

En effet, il ne faut pas perdre de vue que si le correspondant ne doit que parler des réussites de l'association, un important problème de crédibilité va se poser. Qui, dans le village, pourra être longtemps dupe si une association ne tient à faire parler d'elle que pour montrer le beau côté de la médaille? Donner une information journalistique est un travail exigeant, basé sur la crédibilité.

La rédaction de La LIBERTE en a d'ailleurs parfaitement conscience. C'est pourquoi nous ne négligerons aucun effort dans les prochains mois pour répondre aux attentes des personnes qui voudront assurer - et augmenter - la qualité informative du journal.

Calendrier

Le mercredi 8 décembre, il y aura une célébration à l'occasion de la béatification de Mère Marie-Rose, fondatrice des Soeurs des saints noms de Jésus et de Marie. La messe sera célébrée à 19h30 à la salle communautaire, suivie d'un diaporama et d'un café-rencontre.

De la vie d'Ernestine et Emilien Desrosiers

Ernestine et Emilien Desrosiers ont passé leur lune de miel aux P'tits ormes dans un 'camp' réaménagé pour accueillir la nouvelle mariée, à une vingtaine de milles au sud-est de Saint-Malo. Mariés le 20 novembre 1917, les Desrosiers sont partis aux P'tits ormes le 18 janvier pour revenir à la ferme familiale au nord du village, le mercredi de la semaine sainte.

On appelait les P'tits ormes un terrain marécageux de 240 acres où on hivernait les quelque 200 bêtes à cornes et jusqu'à une trentaine de chevaux. Sur ces terres on récoltait le foin de prairie, on coupait le bois d'épinette pour les piquets de clôture et le bois de chauffage; ainsi que les trembles avec lesquels on avait bâti le 'camp' en 'logues'. Les espaces étaient bousillés de terre blanche et d'autres choses, d'ajouter Emilien Desrosiers en riant.

Pour le toit, c'était des perches recouvertes de grandes herbes des marais entremêlées de glaise. Il faut dire que les pluies lavaient tout ça; il fallait recommencer l'automne suivant.

Ernestine Desrosiers nous assure qu'elle avait un plancher en bois, un bon poêle de cuisine et même des beaux petits rideaux aux fenêtres.

Emilien Desrosiers est le petit-fils de Louis Malo, le fondateur de Saint-Malo, tandis qu'Ernestine Bourgeois est la petite-fille de Joseph Bourgeois, le 2e arrivant, les défricheurs qui ont ouvert la région qui était boisée dans les 1890.

Malgré leurs débuts modestes et la mauvaise santé qui a accablé Mme Desrosiers durant des années, les Desrosiers ont été des pionniers qui ont réussi à élever une grande famille de 15 enfants (dont 13 sont vivants aujourd'hui) et ont fait prospérer une belle ferme dont ils sont fiers.

Leurs enfants et leurs conjoints sont: Thérèse et Aimé Trudel, Léonne et André Barnabé, Marie et Daniel Deschênes, Jeanne et Leslie Lipischak, Claire et Auguste Lagassé, Céline et Stan Robertson, Yvette et Henri Lambert, Maurice et Marcelle Desrosiers, Estelle et Alfred Marion, Simone et Claude Gosselin, Paul et Shirley Desrosiers, Bertille et Lucien Croteau, Jean et Edith Desrosiers, Robert et Roselyne Desrosiers et Guay et Claire Desrosiers. 61 petits-enfants et 47 arrière-petits-enfants complètent cette grande famille.

Communautairement, M. Desrosiers a travaillé à la construction de l'église et à l'embellissement du terrain de la grotte, tandis que Mme Desrosiers a contribué au groupe Les Plumes d'Or, un groupe de Manitobains qui se sont réunis pour écrire une partie de notre histoire du début du siècle.

Maintenant âgés respectivement de 89 ans et 83 ans, Emilien et Ernestine Desrosiers gardent de vifs souvenirs de leur jeunesse.

Emilien se souvient de la drave que son père avait conduit sur la rivière aux Rats quand il avait 8 ans. On avait coupé des billots en haut des ormes pour les emmener à la ferme. C'étaient les frères David et Frank Côté qui avaient scié la planche. Quatre paires de chevaux avaient tiré l'engin à vapeur de Saint-Pierre. C'était en 1901, l'engin à vapeur pour actionner le moulin à scie n'était pas mobile.

Pour Ernestine, l'arrivée des religieuses en 1905 alors qu'elle avait 5 ans, a été un grand événement. Le premier couvent, le même qu'aujourd'hui, a remplacé l'école rouge qui était située où se trouve l'atelier de couture. La fable qu'on lui a enseignée pour réciter à la visite de la mère générale, ou encore pour l'inspecteur d'école Roger Goulet, "La petite souris grise", c'est d'un air espiègle qu'elle en récite encore un passage.

Aujourd'hui on les retrouve encore habitant la même maison de pierre à la ferme familiale. M. Desrosiers travaille toujours le bois. Il a construit un nombre imposant de bureaux-secrétaires pour ses petites-filles, ainsi qu'un grand nombre d'objets divers. Mme Desrosiers, en plus de s'occuper de son intérieur, s'adonne à la lecture et au tricot. Elle détient le secret de faire fleurir un énorme cactus chaque été.



A l'occasion de leur 65e anniversaire de mariage, leurs enfants ont organisé un café-rencontre au club Noiret. Leur fils Paul a présenté un diaporama; il avait au préalable enregistré la voix de ses parents qui ont raconté les différents événements de leur vie, riche en souvenirs.

En fin d'après-midi les parents et amis se sont rendus à l'église pour la célébration d'action de grâce. Simone, avec son accordéon, accompagnée des jeunes à la guitare, a animé les chants pour la circonstance.

Comme l'a répété Ernestine Desrosiers, nous avons mis notre confiance en Dieu. Aujourd'hui nous rendons grâce pour la bonne vie que nous avons eue et nous continuons de prier tous les jours.

Carmen LA ROCHE

Plus de 2000$ pour l'atelier de la Rouge

L'A.C.D.M. (filiale de la rivière Rouge) a recueilli au-delà de 2000$ à l'occasion de son thé annuel du 21 novembre.

Quelque 200 personnes ont visité l'atelier en ce dimanche. Si le nombre des invités n'a pas dépassé celui de l'an dernier, par contre les personnes ont été plus généreuses. (Des dons ont été reçus par la poste à la suite de l'article paru dans le journal du 10 novembre.)

Les recettes de la journée sont réparties comme suit: dons pour le thé: 638$35, billets du tirage: 655$, soit 100$ de plus que l'an dernier, vente d'objets fabriqués à l'atelier: 798$.

Près de 300$ de commandes ont été placées au courant de la journée.

Les gagnants du tirage sont: Cécile Chouinard, Saint-Pierre-Jolys (couvre-pieds), Annette Goulet, Saint-Malo (puits décoratif pour parterre), Odila Hébert, Saint-Pierre-Jolys (cage d'oiseaux).

Les élèves de l'Ecole élémentaire de Saint-Pierre-Jolys ont fait la cueillette de l'Hallowe'en tandis que les élèves du niveau intermédiaire ont organisé une danse au profit de l'atelier. Un chèque de 326$ a été remis à l'administration de l'atelier. Les adultes responsables de ce projet sont Jeanne Vinette et Alice Roy de Saint-Pierre-Jolys.

Ont collaboré à l'organisation de la réussite de cette journée: le conseil d'administration - Hubert Gauthier (président), Paul La Roche (vice-président), Renée Marion (secrétaire-trésorière), Ryanne Gosselin, Alphonsine Larivière, Rita St-Hilaire, Lucille Clément et Louis Robidoux (conseillers), ainsi que les employés et les jeunes du groupe Katimavik.

Le 60e anniversaire de l'incendie du vieux Collège

Roland Couture raconte le feu de 1922

L'ex-gérant du poste CKSB à Saint-Boniface, Roland Couture, était étudiant au Collège de Saint-Boniface lors de l'incendie qui l'a détruit il y a 60 ans. En fin de semaine dernière, la Société historique de Saint-Boniface lui a demandé de présenter sa version de l'événement lors de la cérémonie du dévoilement d'une plaque historique, commémorant le vieux collège. La cérémonie s'est déroulée devant les portes de CKSB, rue Langevin, station de radio construite à même la cuisine de l'édifice érigé à partir de 1880. La LIBERTE publie le texte de M. Couture intégralement, en deux parties.

Je suis très sensible à l'invitation que vous m'avez transmise de faire part en cette occasion mémorable de certains de mes souvenirs d'il y a 60 ans... C'est loin! Mais bien que je n'avais que 12 ans et élève en Eléments-latins, ce sinistre tragique m'a imprégné de souvenirs inoubliables.

Je tiens à préciser qu'à mon entrée au Collège en septembre 1921, j'étais interne et je couchais au dortoir des petits. A l'automne de 1922, j'étais séminariste et je couchais au petit séminaire bien que l'enseignement était donné au Collège. J'avais conservé depuis ce temps certaines notes précieusement et, de crainte que l'on m'accuse de plagiaire, je tiens à vous avouer que j'ai puisé certains renseignements dans le précieux document que l'ami Auguste Dansereau, ancien du Collège, avait méthodiquement préparé à l'occasion du 50e anniversaire de cet incendie.

Il avait présenté sa causerie à CKSB et devant la Société historique, je crois, et nous l'avions revue ensemble.

La partie centrale du Collège fut érigée en 1880-81 et c'est cette partie qui fut totalement rasée par les flammes. Le Collège était situé presque au milieu de cet immense carré de 22 acres formé par les rues Provencher (la façade était de ce côté) Aulneau, Cathédrale et Saint-Jean-Baptiste.

Le 13 a[illegible] 1885 Mgr [illegible] officiellement la direction du Collège à la Compagnie de Jésus, mais on ne peut passer sous silence la période héroïque et le dévouement inlassable des révérends pères oblats et des prêtres séculiers, qui, dans des circonstances exténuantes et difficiles, avaient maintenu l'oeuvre de ses fondateurs.

Au début du 20e siècle, une vague de prospérité déferla sur l'Ouest canadien et l'augmentation du nombre d'élèves, qui en fut la conséquence, nécessita la construction d'une aile nouvelle qui agrandit considérablement l'édifice. Avec la fondation du Juniorat en 1905, et l'entente que ses élèves suivraient les cours du Collège, le nombre d'étudiants grandissait.

Il fallut de nouveau construire. L'aile qui avait été érigée en 1902 à l'ouest du bâtiment central, en direction de la rivière Rouge, demandait manifestement une aile correspondante du côté est en direction de la Seine. Le plan général avait été bien conçu afin de réduire au minimum le déplacement des élèves.

Au rez-de-chaussée, il y avait les salles de récréation dont la partie des grands et des petits était divisée par des casiers amovibles, ce qui permettait de pousser les casiers vers les murs et, au besoin, créer une grande salle académique. Il y avait aussi sur cet étage, des salles de musique, classes avec piano, le sismographe, la [illegible] [illegible] des pères [illegible] missionnaires et



M. Roland Couture

la cuisine. La chaufferie se trouvait localisée au centre de ce premier plancher.

Au deuxième étage: salles d'études, classes, infirmerie, bureau du préfet de discipline, bureau du recteur et cloître de la communauté. Au troisième se trouvait [illegible] toires. Au quatrième étaient logés les [illegible]

[illegible] sait, avenue de la Cathédrale [illegible] avait des appareils de sauvetage à fonctionnement rapide et [illegible] habitués aux sports. Il s'agissait de tuyaux de métal dont la rouille le soir de l'incendie, avait quelque peu écorché les pieds des élèves qui avaient emprunté leur usage.

L'année 1906 marque la division du cours classique en section française et section anglaise. On rapporte qu'il y avait 205 élèves, dont 42 suivaient le cours classique anglais, 67 le cours français, 44 au cours préparatoire, 48 au cours commercial et quatre ecclésiastiques suivaient des cours de théologie. C'était déjà une institution importante dans l'Ouest.

La fondation du Petit Séminaire en 1909 et de l'Institut Ruthène (La Bursa) en 1917 vint de nouveau augmenter le nombre des étudiants. Les élèves de la Bursa logeaient dans l'édifice où se trouve l'hôtel Nicolet. La Ruthène était une ancienne région orientale de la Tchécoslovaquie

Ces remarques préliminaires à l'incendie nous ont rappelé ce qu'était le vieux collège et les services qu'il rendait.

En suivant la tradition établie depuis plusieurs années, les philosophes coiffaient la Sainte-Catherine... Le 24 novembre 1922, ils présentaient leur spectacle qui comprenait une allocution du président, une ou deux pièces de théâtre imaginées ou composées par les philos, la redoutable chanson des philosophes, qui coûtait d'une strophe et faisait ressortir certaines doléances, certains anecdotes de l'étudiant en question

Plusieurs se méfiaient du coup de dent des soi-disant poètes qui parfois taillaient dans le vif. Dans l'ensemble, c'était de la bonne camaderie

La séance terminée, les élèves sont retournés au Petit Séminaire, au Juniorat ou à la maison, sauf les philosophes qui [illegible] une plus grande liberté d'action pour continuer la fête avec un goûter au cours duquel était discuté l'exploit [illegible] Ces derniers s'étaient retirés vers leur domicile respectif aux environs de minuit

suite la semaine prochaine



Une trentaine de personnes ont assisté au dévoilement de la plaque commémorative devant CKSB, dimanche. Plusieurs collégiens du temps de l'incendie étaient présents.

LE CARNET DES PROFESSIONNELS

Avocats-Notaires

Assureurs

Optométristes

Comptables



Vie sociale

Naissances

Mélanie-Rose **Lafond**, 6 livres 9 onces, fille de Gérald et Maryse de Saint-Jean-Baptiste. Née à l'hôpital Saint-Boniface le 9 novembre. Elle est la petite-fille de Nestor et Jeannette Lafond de Saint-Jean-Baptiste et de Lucien et Constance Bouchard d'Aubigny.

Mathieu Gilbert-Joseph **Dupuis**, 7 livres, 5 onces, né au Women's Pavillion de Winnipeg, fils de Ghislain et Léonne (née Sarrasin) de Sainte-Elizabeth. Les grands-parents sont Rosaire et Cécile Dupuis et Bernard et Lucille Sarassin. Il est le petit-fils d'Adonias et Léonna Fillion de Saint-Joseph; petit frère pour Julie et Mélanie Parrain et marraine: Gilbert et Lise Beaudry.

Baptêmes

Joel Michel Joseph **Gendron**, fils de Gérard Gendron et Jeannine Bohémier de Lorette, né le 16 octobre et baptisé le 14 novembre 1982. Parrain et marraine Michel et Claudette Carrière de Lorette

Maxine Louise Marie **Marcotte**, 9 livres, 1 once, fille de Richard et Louise (née Carrière) de Transcona, le 27 octobre; le baptême eut lieu le 21 novembre en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption. Antonio et Elaine Catellier, oncle et tante sont parrain et marraine.

Mariages

M. et Mme Onésine **Clément** d'Aubigny, le 16 novembre, 49 ans

Anniversaires

25e anniversaire de mariage d'Octave et Yvette **Leclaire** d'Île-des-Chênes, célébré le vendredi 12 novembre.

M. et Mme François LeGal de Saint-Adolphe, 58e anniversaire de mariage le 27 novembre

65e anniversaire de mariage d'Emilien et Ernestine **Desrosiers** de Saint-Malo, le 20 novembre

M. et Mme Léonard **Chartier** d'Aubigny, le 29 octobre, 35 ans.

M. et Mme Jos Hector **Ritchot** d'Aubigny, le 15 novembre, 43 ans.

M. et Mme James **Ritchot** d'Aubigny, le 16 novembre, 44 ans.

M. et Mme Alfred **Ouimet** d'Aubigny, le 25 novembre auront été mariés 69 ans.

Décès

Norbert **Parent** et Lucette **Rémillard**, samedi 20 novembre à 16h00, en l'église de Saint-Joseph

Mme Marie-Jeanne **Rémillard** de Saint-Boniface, 68 ans, décédée le 4 novembre.

Mme Anaïse **Stanners** de Saint-Boniface, 92 ans, décédée le 7 novembre.

Mme Rosine **Chartier** de Saint-Lazare, le 13 novembre à l'âge de 88 ans et 36 jours, à l'hôpital de Birtle.

A. X. (Charlie) *Fillion*, 64 ans, de Saint-Jean-Baptiste.

Mme Olivine **Paquin** de Saint-Boniface, 94 ans, décédée le 15 novembre

LES PETITES ANNONCES

À VENDRE: poêle à bois "Parlor", n'a servi que 6 mois, prix 175 $. Tél.: 1-883-2396.
-753-

À VENDRE: 1979 "town car" 64,000 km, bleu foncé, toutes les options, intérieur bleu pâle, accepterais un échange; prix 9 400 $. Tél.: 247-8622.
-752-

À VENDRE: Bungalow, 326, La Vérendrye, Saint-Boniface; 3 chambres à coucher, 1 salle à manger, 1 cuisine, cave. Tél.: 885-3556 ("estate sale").
-754-

A VENDRE: meuble pour office en chêne, 150800; sofa-lit, poêle, réfrigérateur, table et chaise. Tél: 233-7175
-755-

A VENDRE: roues de voitures GM 14; prix intéressant. Tél: 247-6561 après 16h30
-756-

A VENDRE: maison de 3 chambres à coucher, jointe à une maison de revenu de 3 suites à louer, revenu possible de 375800 par mois. Lot de 150 x 81 à Saint-Malo Tél 347-5252
-757-

À VENDRE: garage, maison et attenant sur terrain de 300 x 160, au village de Haywood. Garage 68 x 64, compresseur et "hoist" inclus, maison et garage 26 x 28, prix 34 000 $. La caisse populaire de Haywood, Haywood, Manitoba, R0G 0W0. Tél.: 379-2368.
-751-

CHERCHE A LOUER un appartement à Saint-Boniface pour jeune homme étudiant, préférablement dans une maison. Tél.: 261-1971.
-750-

Entrepreneurs de Construction



Chiropraticiens

L'hommage aux prairies de Karin Levan

Des lacunes que la pratique pourra corriger

Des petits dessins au fusain et quelques aquarelles. Voilà ce que nous présente cette fois l'exposition au Centre culturel franco-manitobain. Bien que l'exposition qui a pour titre 'Hommage aux prairies" atteste l'intérêt que porte l'artiste à son nouvel environnement, Karin Levan, qui habite le Canada depuis seulement 7 ans, nous offre aussi trois dessins de bâtiments inspirés par son pays natal, l'Allemagne.

En effet Karin est née à Dresde, et a travaillé en Suisse, en France et en Italie, comme secrétaire, comptable et traductrice (elle parle 4 langues) avant de venir s'établir au Canada, puis, il y a trois ans, au Manitoba.

Karin qui en est à sa première exposition s'exprime dans un style qui touche au primitif. Ce qui ne veut pas dire qu'il est dénué de charme. En effet quelques unes des pièces sont très bien réussies comme par exemple "La vieille ferme abandonnée", No 14, "La Rouge en hiver", No 16 et "Rothenburg", No 2.

En général, les fusains sont mieux réussis que les aquarelles, quoique deux des trois aquarelles à droite de l'entrée soient assez plaisantes. Mais comme l'avoue elle-même Karin, pour le moment elle préfère travailler au Fusain. Cependant, même ces derniers attestent l'inexpérience de l'artiste. On remarque par exemple l'absence de gradation de tonalité, sauf dans "Buffalo Pond, Prov. Park", No 17, et jusqu'à un certain point dans "Bois de Cologne", No 10, et "Prairie en hiver", No 9.

Beaucoup à apprendre

Pourtant, l'artiste se sert de différents tons pour créer des contrastes d'ombres et de lumières et aussi, occasionnellement, pour rendre la texture des différents objets, comme dans "La vieille ferme abandonnée", No 14, "Old Church", No 11 et "La vieille grange (Indian head)", No 19. Cette dernière pièce, comme la plupart des oeuvres de cette artiste, fait plus d'effet vue d'une certaine distance.

Ceci est particulièrement vrai de "Campagne en hiver (Waverley)", No 18, qui gagne ainsi un certain dynamisme. Par contre d'autres pièces gagnent à être examinées de plus près comme "La rue aux élévateurs", No 13, et surtout "En Allemagne", No 1, qui malgré certaines difficultés dans l'exécution de la perspective (à noter la voie ferrée du No 13, et le mur ondulant dans "En Allemagne", No 1) offrent une composition d'un intéressant point de vue.

D'ailleurs, c'est là le point le plus fort de cette artiste - la composition, qui est presque toujours réussie. Ou c'est un sens inné chez Karin, qui est autodidacte, ou elle a su regarder les oeuvres des grands artistes d'un oeil observateur et averti. Ainsi certaines pièces sont sur ce point assez réussies, comme "La Rouge en hiver", No 16, "Parc La Barrière II et III", Nos 4 et 5, et "La vieille ferme abandonnée", No 14. De plus, deux des oeuvres, "Northern Lights", No 15, et "Pumpjack", No 7, attestent une certaine originalité.

Karin a encore beaucoup à apprendre afin de maîtriser la perspective, et l'art de rendre avec justesse la tonalité et la texture. Pourtant l'artiste a du goût et de l'idée, et plusieurs de ses dessins sont agréables a regarder. D'ailleurs ses lacunes sont parmi celles que la pratique, et l'observation peuvent corriger.

Et s'il est vrai que Karin se sert de photos comme aide mémoire, ses fusains - où l'on devine un élément au-delà du purement visuel mais où l'aspect esthétique prédomine - sont des scènes qui lui sont familières. Pourtant ses oeuvres attestent une plus grande dépendance sur la photo que sur le paysage tel qu'observé.

Néanmoins, pour une artiste qui s'est mise sérieusement à l'oeuvre depuis seulement deux ans, c'est un début prometteur, car quelques-uns de ses paysages et bâtiments sont aussi agréables que réussis. L'exposition continue jusqu'au 28 novembre.

Denise BERTALANFFY

Le Pape viendra au Canada

Le Pape Jean-Paul II visitera le Canada en 1984, plus précisément au cours de l'automne de cette même année. C'est ce qu'a annoncé aujourd'hui (11 novembre) directement de Rome le Président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr Henri Légaré. Au moment de l'annonce, une entente venait d'être conclue avec la Secrétairerie d'Etat du Vatican.

Par ce geste, le Pape accepte donc l'invitation formelle que lui avait faite l'épiscopat canadien, il y a plus d'un an.

Aucune date officielle n'a encore été retenue pour cette visite. Il est cependant très probable qu'elle aura lieu au cours de l'automne 1984.

D'ici là, la CECC va mettre sur pied un Comité spécial qui aura entre autres pour taches d'élaborer un projet d'itinéraire, de préparer un programme d'activités, de prévoir les sujets possibles à aborder, de voir à tous les autres aspects techniques relatifs à une telle visite. Ces divers éléments seront par la suite soumis au Vatican pour approbation finale.

Pour le secrétaire général francophone de la CECC, M. André Vallée, il va sans dire que les endroits à visiter et les diverses activités du Pape seront fortement influencées par la durée de son séjour en terre canadienne.

Saint-Claude

La Société historique a commencé sa planification

La planification du pavillon vendéen a fait l'objet de discussions à l'assemblée annuelle de la Société historique de Saint-Claude le 18 novembre. Douze personnes étaient présentes. Henri Bellec a été élu président de l'assemblée.

La lecture du rapport financier de l'année 1982 a suscité un intérêt, particulièrement chez les nouveaux membres. En réponse aux questions, le secrétaire a apporté des précisions: 677$ ont été reçus et 170$ de taxes ont été remboursés au complet par le village de Saint-Claude. D'importantes améliorations et rénovations ont occasionné des dépenses: peinture de l'extérieur de la Gare et du musée, installation d'une nouvelle pompe à eau, achat d'un frigidaire pour le pavillon.

Irène Rosset a donné un rapport des activités en 1982. L'activité majeure a été le mini-tour de France en juin et en juillet, plus précisément le dimanche précédent le 14 juillet. Il y a eu présentation de diapositives, chant, vin et fromage, cartes et photos expliquant chaque région de France.

Il y a ensuite en discussion pour la planification du pavillon vendéen à l'occasion de la foire agricole en juin, 1983. La personne ressource pour l'organisation de ce pavillon est Irène Gobin. De descendance vendéenne, elle a fait 4 ou 5 voyages en Vendée. Elle possède une bonne connaissance de l'histoire de la Vendée, de la culture de cette région de la France.

Une brève explication a été donnée par Rose Philippe au sujet du formulaire à remplir pour le sondage de "Nos ancêtres". Ce formulaire a paru dans le journal local, la Gazette.

À la demande du président, il y a eu une minute de silence en mémoire de deux membres de la Société historique décédés en 1982: le Révérend Père de Rocquigny et Charles Dupasquier.

Ensuite le comité de nomination a présenté dix noms comme directeurs de la Société historique de Saint-Claude. Quelques-unes de ces personnes n'avaient pu être présentes à l'assemblée mais avaient antérieurement accepté. Il y a eu trois autres nominations, ce qui porte le nombre total de directeurs à treize. Voici les noms: Henri Bellec (président), Noël Philippe (secrétaire-trésorier), Julien Leduc (vice-président), Maurice Bernard, Rose Philippe, Denise Arbez, Ferdinand Philippe, Adèle Laurent, Irène Rosset (ex-présidente), Léopold Martin, Marie-Jeanne Delaquis. Marcel Bellec et Irène Godin. 114 personnes sont actuellement membres de la Société historique.

Le président de l'assemblée a annoncé que la Société historique venait de recevoir deux dons: une machine à écrire, don de la famille Louis Bazin; et, un fer à repasser à charbon, don de Mme Louis Heiget.

Avant de lever la séance, un tirage de prix d'entrée a eu lieu. La gagnante est Mme Julienne Dion.

Les hobbys de Mariette Dujardin

On ne saurait vieillir si on sait se tenir occupé. Tel semble être le principe de Mariette Dujardin, bientôt 80 ans.

En effet, Mme Dujardin emploie chaque moment libre, même devant la télé, pour faire un hobby quelconque: tricot, crochet, couture, mots croisés. Elle s'adonne surtout au crochet et au tricot. Durant les deux dernières années, elle a crocheté cinq couvre-lits. Chacun compte 130 carreaux. Elle a aussi crocheté et tricoté plusieurs coussins. Le nombre de bonnets, gilets, pullovers, mitaines, pantoufles, bas qu'elle a tricotés depuis un an, elle ne saurait en dire le nombre, mais on sait que bien des mètres de fils de laine ont passé sous ses doigts habiles.



M. et Mme Dujardin avec des articles confectionnés par Mme Dujardin.

Les journées sombres et pluvieuses sont idéales pour tricoter une paire de pantoufles, nous dit Mme Dujardin. Et qu'en fait-elle par la suite? Elle les donne à sa famille, à ses amies, au bazar, en cadeaux de Noël. Son bonheur est d'aider, de donner.

D'origine belge, Mme Dujardin fait présentement des préparatifs pour aller voir son pays natal avec son mari, Eleuthère. Elle a, en effet, tricoté un gilet pour son mari et un pour elle-même, ainsi qu'un bonnet pour dame. La mode de pullover ou de gilet change? Mme Dujardin n'hésite pas à défaire un pullover, passer cette laine à l'eau pour la remettre comme neuve et la mettre en écheveaux. Voilà, c'est comme du neuf, nous dit-elle avec fierté et elle se met au travail pour en faire un autre qui sera d'une nouvelle mode.

Si ses occupations au travail ne cessent jamais, ses conversations ne cessent non plus d'être remplies d'humour et mises à point avec de fameux dictons belges

Constamment soucieuse de rendre service, Mme Dujardin a choisi de rester jeune en gardant son sourire, son sens d'humour et son intérêt à profiter de ses talents en se consacrant à un hobby qui donne de magnifiques résultats.

Rose PHILIPPE

Un oubli...

Dans l'article de Vivianne Sorin sur les Filles d'Isabelle de Saint-Claude, publié la semaine dernière, le nom de la régente, Adèle Balez, a été omis. Nos excuses

Le CALENDRIER

Jeudi 25 novembre

- Première de **"The Man Who Came To Dinner"** du Manitoba Theatre Centre. Le spectacle sera présenté jusqu'au 18 décembre

Vendredi 26

- Première de **Cré Sganarelle** du **Cercle Molière** à 20h30 au CCFM La comédie musicale est une adaptation de Claude Dorge

- Au **Foyer** du CCFM, **Robert André** et ses invités, vendredi et samedi

- Le film Australien **"Gallipoli"** sera présenté à la **Galerie d'art** de Winnipeg à 20h00, de vendredi à dimanche, dans le cadre de la Série des films étrangers.

Samedi 27

- Le **Grand ralliement des violoneux** et la Fête de la **Sainte-Catherine** auront lieu au **CCFM**, 340, boul. Provencher, de 14h00 à 24h00.

Lundi 29

- Le film **"La bête lumineuse"** sera présenté au 245, Main par l'**ONF** et le CCFM à 20h00.

- **Jules Desharnais**, chanteur western originaire de Saint-Laurent, sera l'invité à **CKSB** dans le cadre de l'émission Passé d'aujourd'hui à 9h00

Mardi 30

- **Aimé Boulet**, originaire de Dunrae, charpentier de métier, sera l'invité à l'émission Passé d'aujourd'hui de **CKSB**, à 9h00.

Jeudi 2 décembre

- Le pianiste **Tadeuz Biernacki** est à l'affiche du **Foyer** du CCFM de jeudi à samedi.

Vendredi 3

- L'**Orchestre symphonique de Winnipeg** présentera son nouveau maestro pour l'année, **Kazuhiro Koizumi**, lors d'un concert d'ouverture de saison à 14h00.

- Le film **"Les portes de la nuit"** avec **Yves Montand** et **Serge Reggiani** sera présenté au théâtre de l'ONF par l'**Association France-Canada**, à 20h00.

- Le film d'origine hongroise **"Confidence"**, à la **Galerie d'art** de Winnipeg, à 20h00, de vendredi à dimanche.

REPÈRES

ON VEUT UN CHEF. Les 35 membres du parti libéral du Manitoba, réunis récemment pour évaluer la situation de la formation politique, ont décidé de mettre sur pied un comité chargé de trouver des candidats à la succession de **Doug Lauchlan**, démissionnaire depuis l'été. Aucune date n'a été fixée pour la tenue d'un congrès à la direction du parti libéral du Manitoba.

C'EST PAS VRAI. Howard Pawley nie que le contrôle des loyers est à l'origine de la rareté des appartements à Winnipeg? (**le taux de vacance** est tombé à un et den.i pour cent). Selon le premier ministre, la situation est la même dans les provinces qui n'imposent pas le contrôle des loyers. De son côté, un porte-parole de la **Société canadienne d'hypothèques et de logement** estime que le taux de vacance serait encore moins élevé si le fédéral n'avait pas décidé d'offrir des subventions pour aider les personnes voulant acheter des maisons.

MIEUX QUE PRÉVU. Le programme de réparation domiciliaire du gouvernement provincial marche mieux que prévu. **Six mille 600 retraités et chefs de familles à revenus modestes** ont demandé des bourses et des prêts pour réparer leur maison. Pour l'instant le tiers des demandes a été approuvé. **Deux millions et demi de $** ont été débloqués par le provincial pour ce programme.

VIVE L'ÉLECTRICITÉ. Le conseil de ville de Winnipeg a dit oui au projet d'électrification d'une partie du réseau de transport en commun. Mais pour que les **trolleybus** reviennent dans la capitale manitobaine, il faudra encore que le provincial et le fédéral acceptent de payer **une partie de la facture.** Pour ce qui concerne **le Plan Winnipeg** (les politiques de développement à long terme), le conseil municipal ne l'a pas approuvé en deuxième lecture. En clair: la porte à des changements reste ouverte. Enfin, on sait déjà qu'il manquera **30 millions** au prochain budget de la ville. Le maire Norrie compte sur la province...

UNE PREMIÈRE COGESTION. Le provincial veut nommer deux employés de **Manfor** au conseil d'administration du complexe forestier du Pas. Ca sera une première: jamais auparavant des travailleurs n'ont participé à la direction d'une compagnie appartenant au gouvernement. **Une restriction**: les deux représentants des travailleurs ne pourront pas participer aux négociations sur les ententes collectives.

VOLONTAIRES POUR FEMMES BATTUES. La province a lancé un programme pour éduquer le grand public aux **problèmes des femmes battues.** On viendra en aide aux victimes grâce à une ligne téléphonique qui fonctionnera **24h sur 24**. Les refuges temporaires facilement accessibles seront aussi mis sur pied. Le programme fera largement appel à un réseau de volontaires.

AIDE DEMANDÉE. L'**Union nationale des fermiers** demande que le gouvernement provincial rende plus flexible son programme de remboursement sur les taux d'intérêt, pour aider les agriculteurs en détresse. Car selon l'UNF, ça va mal: elle soutient qu'en moyenne leur revenu est **au-dessus du seuil de pauvreté.** Le revenu net des fermiers du Manitoba en 81 se situerait (en moyenne) à sept mille 600$. L'**UNF** recommande aussi que le gouvernement rétablisse une banque de terres.

DU CÔTÉ DU BOEUF...Pour l'instant **600 producteurs** se sont joints au plan de stabilisation du boeuf du gouvernement provincial. Il s'agit (**avec 41 millions de $**) de protéger les éleveurs contre les fluctuations des prix du boeuf.

DES NOUVEAUX. Une nouvelle organisation nationale de fermiers va être formée, dans le but de préserver la ferme familiale. Le groupe sera connu sous le nom de **Family Farm Foundation of Canada**.

LES SOLIDES

Il fallait s'y attendre: le ministre des communications, qui ne sait pas trop par quel bout prendre les recommandations de la commission (3 millions de $) sur la culture co-présidée par MM. Appelbaum et Hébert. En bref: la commission Appelbert. Certains disaient même Appelbert embaume Mais avec l'attitude du ministre, c'est probablement Appelbert embaume qu'il va falloir dire La culture avec les boules à mythes

Il paraît que l'ancien président de la commission royale d'enquête sur les journaux au pays, Tom Kent affirme que le contenu des journaux est terne. Une situation que les propriétaires de journaux veulent maintenir pour protéger leurs profits grâce à des [illegible]

Histoire de fesse Les parents des [illegible] tant qu'ils ont [illegible] leurs enfants d'être ainsi exposés au vulgaire et méchant langage de la rue. Si le péché n'existait pas, on vient de l'inventer! Avis aux bien pensants, la pièce serait aussi anticléricale

En parlant de Trudeau, on ne sait pas encore s'il enverra son Coup de majeur au REVEIL, le journal de notre collège de campagne préféré. Des sources qui sont connues pour leurs exagérations affirment que le PM aurait posé une condition pour que son nom soit rayé de la liste d'envoi: qu'on ne parle plus du Parti libéral dans les pages du REVEIL!

Pour ceux qui ne le savent pas, des intelligents patriotes de Calgary (on connaît leur attachement au fédéralisme) proposent le cadeau de Noel constipationnel: des rouleaux de papier de toilette portant le visage décontracté et ouvert de notre premier ministre Trudeau. Avec ce papier et l'usage que certains en feront, on peut dire que Pierre va "essuyer" un autre revers. Un revers de la main

Saint-Léon

Des célébrations du 10e anniversaire de la LFC

Dimanche le 7 novembre, on célébrait à Saint-Léon le 10e anniversaire de la Ligue des femmes catholiques.

La fête commença par la messe dominicale, célébrée par l'abbé Laurencelle et animée par des membres de la ligue

Hélène Labossière, responsable du comité de liturgie, souhaita la bienvenue aux paroissiens en les invitant à assister d'une façon toute spéciale à la cérémonie.

Pour l'occasion, les membres du comité social avaient fabriqué des macarons qu'elles distribuaient à l'entrée de l'église

L'après-midi, les membres accompagnées de leur mari se réunirent à la salle paroissiale pour jouir d'un programme varié et un peu plus tard d'un souper genre "pot luck"

Estelle Comte, notre présidente actuelle, accompagnée de Hélène Labossière, de Flore Labossière, d'Irma Grenier, de Monique Grenier ainsi que de Lucille Rondeau, comme narratrice, nous firent revivre les dix années écoulées de la ligue en nous présentant une saynète, composée de réflexions, d'habitudes, de propos échangés ici et là au cours de nos réunions

Nos dames furent "exquises" dans leur présentation et ce fut rendu si naturellement que personne n'aurait osé leur en vouloir et chacune de nous mit, de bonne grâce, le chapeau qui lui allait le mieux

Elles réussirent à nous faire rire aux larmes - et, c'est vraiment heureux, et sain même, qu'après dix ans de travail en commun, on puisse rire ainsi de nos bévues passées.

La présidente avait invité pour l'occasion le père Clavet, qui fut notre premier aumônier ainsi que le frère St-Pierre qui a toujours su nous prêter main-forte à l'occasion. Parmi nos invités nous comptions aussi Gilles et Rita Marion de Saint-Jean-Baptiste, tous les deux anciens professeurs à Saint-Léon, Rita étant une ancienne présidente de la ligue qui apporta beaucoup d'entrain à l'organisation.

Carole Rondeau avait confectionné un gâteau de circonstance, et l'honneur de le découper et de le servir fut attribué à Bonnie Rondeau, qui fut la première présidente de la ligue et eut l'occasion, à une autre reprise, de servir comme présidente pour un mandat de deux ans

Notre bannière de la ligue, placée bien en évidence dans la salle et qui porte l'inscription: "C'est une question d'amour", nous rappelait en ce jour de célébration que dans la ligue, comme dans toute organisation d'ailleurs, on doit y mettre beaucoup d'amour pour bien réussir et s'épanouir pleinement

Tout succès dépend du degré d'amour que l'on met à accomplir une tâche, quoi qu'elle soit, et c'est là le message que nos aumôniers passés et présent, nous invitaient à vivre plus fortement que jamais en ces temps difficiles

Irène TOUPIN



REPÈRES

ET POUR LE PORC... Si la situation financière des producteurs de porcs au Manitoba s'est améliorée cette année, il reste que le **Bureau de mise en marché du porc du M,anitoba** n'est pas content de l'offre du gouvernement provincial concernant son nouveau plan d'assurances. Le gouvernement propose de contribuer pour un tiers, les fermiers veulent un partage égal des frais. L'actuel plan de stabilisation du porc se termine le 31 décembre après deux années d'existence.

NON À L'AVORTEMENT. Le bureau du procureur général du Manitoba a reçu des centaines de lettres concernant la clinique d'avortements que veut ouvrir à Winnipeg **le docteur Henry Morgentaler**. Un flot de lettres qui ne devrait pas s'interrompre puisque **Mgr Antoine Hacault** a demandé aux paroissiens de son diocèse de souligner leur opposition au projet. Par ailleurs, un porte-parole de groupes opposés à l'interruption volontaire de grossesse. soutient qu'**un million d'avortements** on été pratiqués au Canada depuis la libéralisation de la loi en 1969.

NON. La commission scolaire de la Seine a finalement décidé de ne pas porter la cause de **Maurice Sala**, ancien commissaire, ancien directeur-général adjoint de la Seine en Cour d'appel. La Cour du banc de la reine avait rejeté l'embauche de Maurice Sala, arguant que la décision avait été faite alors qu'il était encore commissaire d'écoles.

IL N'Y A PAS LE FEU. La **municipalité de Montcalm** a choisi de reporter au 8 décembre sa décision touchant l'achat d'un nouveau camion d'incendue pour **Letellier** Les résidents et les pompiers bénévoles croient que l'actuel camion, en service depuis une vingtaine d'années, ne répond plus aux besoins malgré de récentes réparations.

MOINS CHER. Le ministre des finances du Manitoba a rendu public une série de chiffres dans l'espoir d'attirer de **nouvelles maisons d'affaires**. Les chiffres démontrent qu'il coute moins cher d'installer un bureau à Winnipeg que dans les 7 autres grandes villes du pays.

LES PLANS DU 100 NONS. Durant les prochains mois, le 100 NONS présentera trois spectacles dans le style boîtes à chansons et participera aussi au **Festival du Voyageur** en collaboration avec le **Conseil jeunesse provincial** et l'**Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface.** Ces trois groupes mettront sur pied deux relais-jeunesse. Un pour les 18 ans et plus. Et un pour les moins de 18 ans. Par ailleurs, le 100 NONS effectuera un sondage dans les écoles pour déterminer l'intérêt du Festival des boîtes à chansons (dit Festival Bach).

MAXIME DESAULNIERS. C'est maintenant officiel: le **directeur de CKSB**, Maxime Desaulniers, remplacera **Léo Rémillard**, à compter du premier janvier, à la tête des services français de **Radio-Canada** au Manitoba.

PAS DE MORAL. Attention: l'Association des policiers de Winnipeg estime que le chef **Ken Johnston** et certains officiers ont réduit le moral des policiers à non plus bas niveau depuis l'établissement du service. Le président de l'Association a même demandé au maire **Norrie** de nommer un spécialiste des relations du travail pour s'occuper de cinq griefs soumis depuis un an.

MORTS EN BAISSE. Les mortalités causées par les accidents de motoneige dans la province ont diminué de **60 pour cent** l'an dernier par rapport à l'année précédente. Par ailleurs, un porte-parole du **Conseil de la sécurité du Canada** croit que la réduction de la consommation d'essence a entraîné une diminution du nombre d'accidents mortels. Moins de **quatre mille personnes** perdront la vie cette année dans des accidents de la circulation contre 5,400 en 81 et 5,800 en 80.

Le 2e spectacle de la série du CCFM

Léo Munger: l'image d'une idole

Léo Munger a présenté, vendredi le 19 novembre dernier, un spectacle intitulé "Cri du coeur". J'ai assisté à cette première dans la Salle Pauline-Boutal du CCFM. Il s'agissait d'un hommage à la grande chanteuse française Edith Piaf, un excellent spectacle, une expérience à vivre.

Originaire du lac Saint-Jean, Léo Munger a raconté la vie d'Edith Piaf par l'entremise de ses chansons. Léo Munger, cette petite femme à la voix caressante et au talent de virtuose, a prévenu l'auditoire dès le début qu'elle n'avait pas l'intention d'imiter cette grande dame de la chanson! "On n'imite pas Edith Piaf." Elle a insisté qu'elle voulait plutôt rendre hommage à une femme qui l'avait profondément inspirée.

Devant une salle comble, elle a interprété des chansons tirées en grande partie d'un répertoire de chansons moins connues. Exception faite, bien sûr, pour "La vie en rose", "Milord" et "Non, je ne regrette rien". Elle a aussi fait briller des bijoux tels "C'est à Hambourg" et "L'accordéoniste". Cette dernière occupait une place importante dans le déroulement du spectacle, car elle décrit le milieu dans lequel Piaf a grandi

Parfois, la voix de Léo ressemblait véritablement à celle de Piaf, surtout lorsqu'elle interprétait Milord et La vie en rose. Ceux-ci furent accueillis de longs applaudissements. Portant une robe noire qui accentuait sa petite taille, dressant une silhouette mince, Léo fut parfois même l'image de cette idole aux premières années de sa carrière.

Passionnante et passionnée, cette chanteuse québécoise m'a impressionné dès le début. Elle a non seulement joué le rôle de Piaf, mais elle l'a fait renaître pour quelques heures. Inspirée par son idole depuis avoir acheté son premier disque, elle a interprété sa vie, en touchant aux différents événements marquants: l'arrivée de la même Piaf, l'amour des légionnaires, les différends de sa vie, Marcel Cerdan, ensuite la maladie et sa fin tragique

Léo Munger a été admirable: elle s'est projetée toute entière dans un jeu dramatique et émouvant. Elle était tantôt persécutée, tantôt sensible et douce, mais jamais indifférente. C'est l'amour qui faisait souffrir Piaf, et Léo Munger ressentait cette souffrance, ce "cri du coeur". Cette chanteuse a eu une telle emprise sur l'auditoire qu'elle semblait envelopper la salle d'un drap avec sa voix vibrante.

La dimension de la tristesse

Il faut signaler la présence de Johanne Roy. Au piano et à l'accordéon, son accompagnatrice était merveilleuse. Elle a su créer l'émotion, soit triste ou bien frénétique et joyeuse. Le tout faisait ressortir l'amplitude de la vie de cette personne sensible et au coeur large que fut Édith Piaf.

La simplicité fut le mot d'ordre du spectacle, finalement. Comme Edith Piaf fut une personne simple, Léo Munger l'a été aussi: robe noire, mouvements lisses sur la scène, regards innocents vers la foule. Une lumière sobre mais efficace fut employée à un juste avantage, prêtant au spectacle la dimension de la tristesse, une caractéristique de la vie dans la rue qu'a connue Piaf.

La salle comble a remercié Léo Munger avec une ovation comme on en voit rarement, en plus d'un rappel, "La foule", qu'elle avait interprété au début du spectacle.

Guy FERRATON



L'artiste Léo Munger: une certaine affinité avec Piaf.



Lorette

Un coup de main aux étudiants

Le Comité de graduation 1982-83 des étudiants de Lorette et Ile-des-Chênes, organise pour le dimanche 5 décembre une vente de pâtisseries de 13h00 à 14h00 et un "turkey bingo" de 14h00 à 17h00 à la salle paroissiale de Lorette. Venez encourager ces jeunes étudiants. Comme vous le voyez, ces élèves mettent beaucoup d'efforts à se procurer des fonds pour défrayer leurs dépenses de graduation en juin

La gagnante du tirage des billets du 29 octobre (quartier de boeuf) est Laurrie Adam de Winnipeg

Avec un "tit" cadeau

La Ligue des femmes catholiques de Lorette, organise pour le jeudi 9 décembre sa soirée de Noël pour tous les membres Le tout débutera par la célébration eucharistique à l'église, à 19h30, suivie d'un souper à la salle paroissiale. N'oubliez pas votre "tit" cadeau, car il y aura échange. Le Comité social nous réserve une surprise! Donc tous les membres de la LFC ne manquez pas cette soirée

Ne perdez pas de vue

Avis à tous les abonnés de Lorette du journal La LIBERTE. Comme vous le voyez, la campagne du Coup de pouce est en marche. Prenez le temps de retourner l'enveloppe placée dans votre journal récemment. Ne perdez pas de vue que c'est notre seul journal français. Un petit effort pour notre langue

Lilliane LANSARD

Saint-Joseph

Calendrier

Le samedi 27 novembre à la Salle Saint-Martin de Saint-Joseph, à 20h00, bienvenue à tous les paroissiens, parents et amis des alentours. Nous aurons 15 rondes de cartes, des prix en grands nombres, un encan à notre mode, et un goûter pour finir le tout!

Saint-Adolphe

Calendrier

Il y aura vendredi le 26 novembre un "party" au Club amical pour tous les membres, spécialement ceux qui auront eu leur anniversaire de naissance durant le mois. Il y aura de la musique, du chant, des jeux et un gâteau de fête

Bazar: le dimanche 5 décembre au Foyer de Saint-Adolphe. Il en aura pour tous les goûts: plantes, artisanats, livres, "white elephant table", grand tirage d'un couvre-pied crocheté double, un couvre-pied courtepointe, double et un courtepointe simple

Café et pâtisseries pourront être achetés au cours de l'après-midi

La LFC et les parties de cartes

La première partie de cartes de la série de trois a eu lieu dimanche le 21 novembre Ce fut un vrai succès.

Les bénéfices de ces parties de cartes serviront à l'achat d'ornements sacerdotaux. La prochaine partie sera le dimanche 28 novembre à 20h00

Edmée LEGAL
Denise HANCOX

Transcona

Calendrier

Le mercredi 1er décembre: conférence par le père Albert Bouffard, o.m.i., de Winnipeg Sujet "Les jeunes en difficulté". C'est à 19h30 en l'Eglise Notre-Dame-de l'Assomption, 609, rue Léola. Période de questions prévues et un café sera servi. Une réunion d'affaires LFC suivra la conférence

Dimanche 5 décembre à 17h00, Souper-soirée de Noel pour les personnes d'âge d'or et les dirigeants des organismes paroissiaux de l'Assomption, offert par la LFC

Hélène BLAIS

BILLET

La coupe est pleine

Cette fois, on ne joue plus. On ne veut plus porter le deuil gris une autre année. Après vingt ans de veuvage, on aurait pu espérer qu'une nouvelle union entre les fans des Bombers et la Coupe Grey n'ait rien d'indécent. Trahis encore.

L'important, ce n'est plus de participer à la finale de l'Ouest, c'est de la gagner. Mais les terribles lois du sport (c'est-à-dire du hasard et de l'argent) en ont décidé autrement. Comme si la crise économique n'était pas un cilice assez rugueux. Il ne nous reste plus que les Vikings. Les plus malins miseront sur les Cowboys. Notre âme footballistique doit s'américaniser pour noyer son amertume! L'heure n'est plus aux comités mixtes, mais aux programmes d'urgence.

Il paraît que le Manitoba a le meilleur programme au Canada en matière de rénovation de vieilles maisons. On meure de savoir si après 20 années de sécheresse la maison Blue Bombers peut être remise à flots. On exige du leadership politique. Personne n'aurait-il remarqué que les conservateurs albertains ont submergé la législature d'Edmonton au moment précis où les Eskimos chargaient allègrement en direction de la première place de l'Ouest? Nous autres aussi sommes prêts à voter sagement si on nous offre la version manitobaine du fameux "du pain et des jeux": des petits pains à hamburger en masse et une Grey Cup très, très vite.

Bernard BOCQUEL

LES PETITES ANNONCES

Nom .... **Téléphone** ....

Adresse .... **Code postal** ....

SVP publier cette annonce deux fois à compter de la prochaine parution. En lettres moulées SVP. Un seul mot ou groupe d'initiales par case SVP.

5$							
6$							
7$							
8$							

Conditions:

1 - Toutes les petites annonces seront publiées deux fois au coût minimum de 5$ (deux semaines de suite)
2- Une seule annonce par bon de commande sera acceptée
3- Vous devez faire parvenir vos annonces à **LA LIBERTÉ** par courrier ou en personne. Les commandes ne seront pas acceptées au téléphone.
4- Les petites annonces doivent être payées d'avance sinon elles ne paraîtront pas.
5- Un maximum de six lignes sera accepté.

Par la poste: **LA LIBERTÉ**, C.P. 96, Saint-Boniface R2H 3B4
En personne: 340, boulevard Provencher, Saint-Boniface

Le projet Optiques du Conseil jeunesse

"Faire valoir l'opinion de la jeunesse"

Le Conseil jeunesse provincial le dit et le répète depuis longtemps: les intérêts de la jeunesse ne sont pas représentés dans les médias d'information. Sa dernière tentative de solution au problème: le projet Optiques.

Grâce - évidemment - à une subvention de près de dix mille $ du Secré-tariat d'État, deux jeunes de la communauté produiront pour les médias locaux, soit la presse écrite, la radio et la télé, des opinions, des analyses et des dossiers sur les sujets qui intéressent la jeunesse. Optiques débutera le 1er décembre et prendra fin le 30 avril.

Cette semaine, le CJP a annoncé le nom de ses deux nouveaux employés: Pierre Champagne, qui s'occupera des étudiants du niveau secondaire et de leur communauté, et Guy Ferraton, qui sera affecté au secteur universitaire de la jeunesse.

Comme l'a expliqué le président de l'organisme, Charles Gagné, il y a trois objectifs à l'entreprise: sensibiliser les jeunes à leurs besoins, sensibiliser les adultes aux besoins dans le monde des non-adultes, et donner aux deux "communicateurs" une expérience de formation dans les domaines du journalisme et des communications.

Les vrais problèmes

Cela dit, les deux "porte-parole" de la jeunesse pourront transmettre la formation qu'ils auront acquise en collaborant aux médias bien établis, aux étudiants des niveaux secondaires et universitaires, qui mettent sur pied des journaux et des radios.

Dans leur travail de production, MM. Champagne et Ferraton se préoccuperont d'un certain nombre de thèmes identifiés par le CJP: l'économie, l'emploi, les droits, l'énergie, l'écologie, la vie sexuelle, la drogue et l'alcoolisme, etc... Cela veut dire que seront traités les vrais problèmes, ceux que le monde adulte, en général, et les médias, en particulier, négligent, pour ne pas dire, refusent de discuter, dans leurs rapports avec les jeunes.

Et, de claironner le CJP: "Nous sommes au milieu de la plus grande période de transformation que l'humanité ait connue et les héritiers de ce nouveau monde qui se façonne sont les jeunes d'aujourd'hui." D'où l'urgence de la communication.

Jean-Pierre DUBÉ



Le président du CJP, Charles Gagné. Les deux nouveaux employés n'étaient pas présents à la conférence de presse...

Nécrologie



Mme Olivine PAQUIN (née Bibeau)

[illegible] 1982 [illegible] 94 ans, Mme Olivine Paquin, autrefois du Foyer [illegible]

Mme Paquin [illegible] enfants [illegible] Lucien et Fernand de Saint-Boniface, Jean de McIntosh, Ont., René d'Edmonton, et Ernest de Montréal [illegible] petits-enfants.

Les prières ont été récitées le jeudi 18 novembre à 19h30 en la Cathédrale de Saint-Boniface [illegible] 9h30.

[illegible]

M. Marcel BAZIN

Paisiblement [illegible] de Notre-Dame [illegible] 8 novembre est décédé à l'âge de 73 ans, M. Marcel Bazin.

Le défunt laisse dans le deuil son épouse bien-aimée Thérèse, et ses cinq enfants: Cécile et son époux Donald Nakoneshny, Simone et son époux Georges Druwé, Maurice et son épouse Élise, Gilles, et Paul et son épouse Aline ainsi que six petits-enfants.

Trois frères lui survivent, Joseph et son épouse Mercèdes et René de Notre-Dame-de-Lourdes, et Léon de Saint-Claude ainsi qu'une belle-soeur, Mme Eloyse Bazin. Il laisse aussi en France, un beau-frère, M. Auguste Marchand et son épouse Léontine et quatre belles-soeurs, Mme Marie Coulais, Mme Juliette Favrelière, Mme Marie-Louise Marchand et Mme Hélène Marchand. Un frère, Louis était décédé en 1980.

Bien qu'il fut toujours un homme calme et sans prétentions [illegible] patient et attentif qui savait toujours réparer un jouet, fabriquer quelque chose.

[illegible] Lourdes à l'Union commerciale [illegible]

[illegible]

La famille désire exprimer sa gratitude aux docteurs Duval et McKee [illegible] l'abbé Choiselat pour ses mots d'encouragement et pour la célébration de la messe de la résurrection [illegible]

[illegible]

Pierre LEMOINE

Paisiblement le 9 novembre à l'Hôpital de Saint-Boniface, est décédé à l'âge de 66 ans M. Pierre Lemoine, époux bien-aimé d'Yvonne Lemoine.

M. Lemoine a servi avec le RCAF au Canada et outre-mer durant la Deuxième guerre mondiale. Jusqu'à sa retraite, il travailla à la construction pour Pile Foundations Ltd.

Il laisse dans le deuil sa chère femme, Yvonne; ses trois fils, Normand et Nicole de Fort-McMurray, Alberta, Daniel et Armande, et André de Winnipeg; deux filles, Carole et Aline de Winnipeg; trois petits-enfants, Daniel, Pierre et René; un frère Léopold de Sainte-Agathe et une soeur [illegible] Anaheim, Californie, plusieurs amis et beaucoup de parenté.

Les prières pour M. Pierre Lemoine [illegible] 222-3241.



Rosine CHARTIER

À l'hôpital de Birtle, Manitoba le 13 novembre 1982 est décédée [illegible]

[illegible]

des Missions d'Elie et Saint-Eustache; Réginald, Arthur, Claude, Omer et Martine (Guay) [illegible] veld) de Las Vegas, Yvonne (Dupont) de Seattle, Wash., Marie-Ange (Watters) d'Ottawa; Aurélienne (Haigh) Thérèse [illegible] 65 petits-enfants et 52 arrière-petits-enfants [illegible] maculée.

Les funérailles eurent lieu à Saint-Lazare [illegible]

REMERCIEMENTS

[illegible] tantes. Un merci spécial au Dr Scullion et au personnel de l'Hôpital Birtle.

Mme Anaise STANNERS

À l'Hôpital Princess Elizabeth le 7 novembre 1982 est décédée [illegible] Mme Anaise Stanners.

[illegible]

par son époux, M. Robert Stanners en 1961.

[illegible] 10 novembre. La messe de résurrection fut concélébrée par l'abbé Léo Couture, le père Aurel Lemoine [illegible]

REMERCIEMENTS

La famille Stanners [illegible] cartes, ou par leur présence aux funérailles.

[illegible] ainsi qu'à Sr Noëlla Raymond et à MM. Marcel Lancelot et Gilbert [illegible]

[illegible]

[illegible] Norbert et de l'Hôpital Princess Elizabeth. L'aide, l'appui et l'amitié de tous et chacun furent grandement appréciés par la famille.

Emma CHARRIÈRE (née Gour)

Paisiblement le 13 novembre à l'hôpital de Saint-Boniface est décédée à l'âge de 83 ans, Mme Emma Charrière de la paroisse de Sainte-Anne, Manitoba.

Mme Charrière fut précédée par son époux Joseph en 1970 et une petite fille. Elle laisse dans le deuil cinq fils Joseph [illegible] (Anée), Mme Aicide Michaud (Thérèse) et Mme Solas Michaud [illegible] Rosa Charrière de la Suisse, 56 petits-enfants et 45 arrière-petits-enfants.

[illegible]

La direction des funérailles de Mme Emma Charrière a été confiée au Salon mortuaire Green Acres 222-3241.

POINT

Comment se préparer pour une danse d'école

Il y en a qui ont déjà oublié les traumatismes des danses d'école: les professeurs et, bien entendu, les parents. Ils ont si bien réussi à oublier qu'ils n'ont pas échoué dans leur tentative d'enlever aux étudiants l'envie de danser.

S'il est vrai que les écoles éprouvent des difficultés à contenir les jeunes danseurs, il n'est pas moins vrai que de tels règlements les rendront intenables. Car la liste des interdits couchée sur papier est doublée d'une autre liste de "choses à ne pas faire quand on est un bon petit catholique, poli et vertueux," qui, elle, n'est pas écrite...

Dans de telles conditions, il est difficile de ne pas faire ce que tout jeune apprend à faire, sans même en avoir conscience: plier et faire semblant pour mieux détester!

Voici les règlements tels qu'ils nous sont parvenus d'une école secondaire:

1. Les danses sont pour les étudiants de la 9e à la 12e année. Chaque étudiant pourra inviter deux autres personnes seulement. Un maximum de quatre (4) danses seront organisées pendant l'année scolaire.
2. Les étudiants seront entièrement responsables de la conduite de leurs invités.
3. Les portes fermeront à 21h30.
4. Les personnes qui quittent la danse avant l'heure de fermeture ne seront plus admises.
5. Il y aura un minimum de deux parents, un professeur et un garde de sécurité présents à la danse. Le garde devra être présent toute la soirée. Il devra s'assurer que la salle est libérée avant de quitter. Ce règlement devra être respecté vigoureusement.
6. Les noms des surveillants devront être connus une semaine avant la danse (donnés au directeur de l'école).
7. Il faudra remettre au directeur les noms d'au moins quatre (4) personnes chargées d'organiser la danse.
8. Le Conseil étudiant paiera les dommages causés à la propriété d'école.
9. Le Conseil étudiant paiera les dommages causés aux voitures du garde, professeur ou des parents jusqu'à la somme déductible par Autopac.
10. Au début de l'année un calendrier des danses à organiser sera planifié par le Conseil étudiant.
11. Le policier sera averti lorsqu'il y aura une danse. On lui demandera de venir patrouiller à l'intérieur et à l'extérieur de l'école pendant la danse.
12. Toute personne coupable de mauvaise conduite sera invitée à quitter les lieux. Ces noms seront inscrits sur une liste noire.
13. Les professeurs à l'unanimité exigent que ces règlements soient imposés à l'avenir.
14. Les professeurs se réservent le droit de révoquer à tous temps la clause No 1.

Bonne relecture!

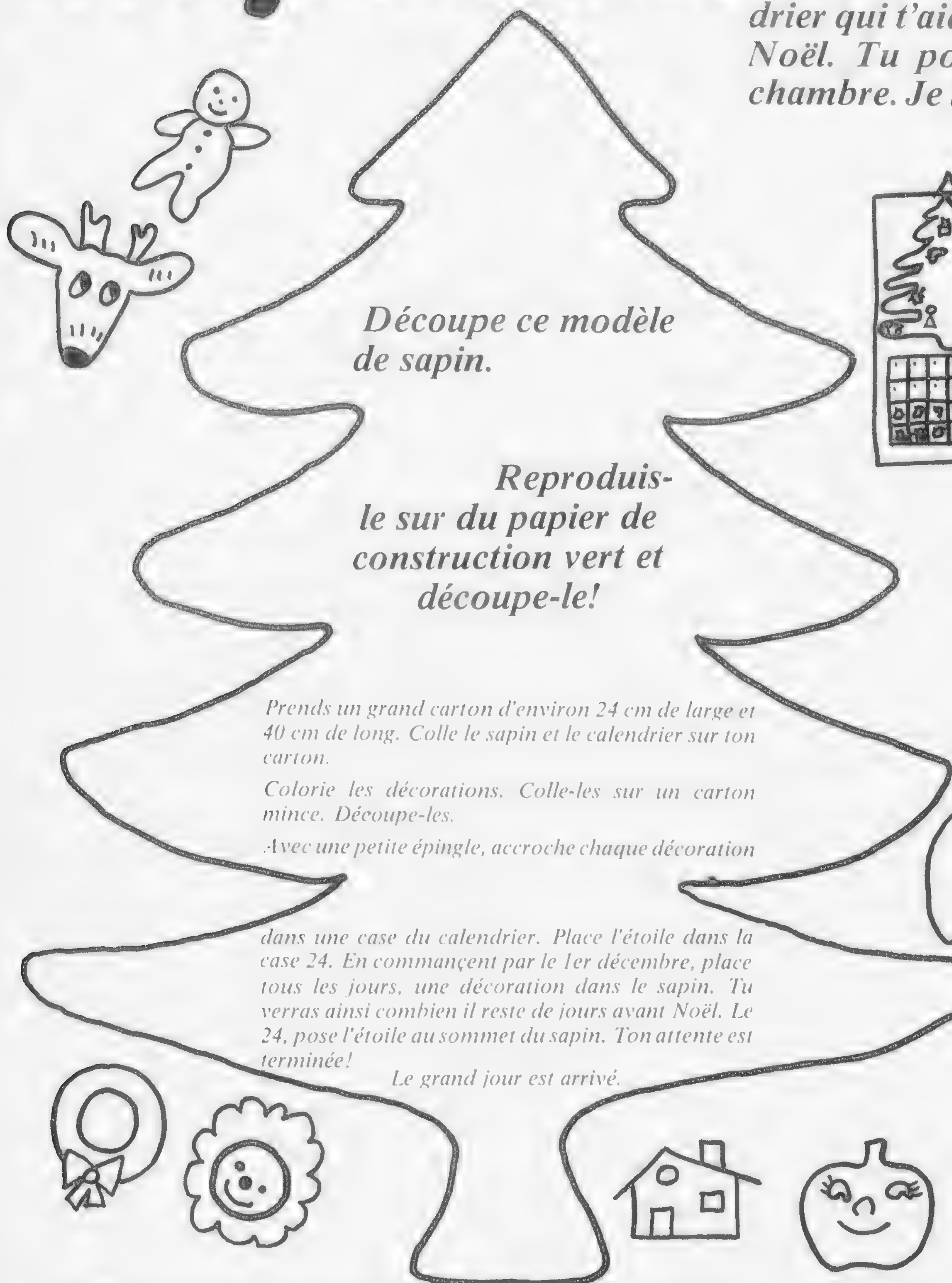
Jean-Pierre DUBÉ

La Page de Bicolo

Bonjour!

Noël bientôt! Bientôt Noël! T'as hâte? Alors sur cette page tu trouveras un calendrier qui t'aidera à compter les jours avant Noël. Tu pourras le fixer au mur de ta chambre. Je lance aussi un autre concours!

Bicolo



Découpe ce modèle de sapin.

Reproduis-le sur du papier de construction vert et découpe-le!

Prends un grand carton d'environ 24 cm de large et 40 cm de long. Colle le sapin et le calendrier sur ton carton.

Colorie les décorations. Colle-les sur un carton mince. Découpe-les.

Avec une petite épingle, accroche chaque décoration dans une case du calendrier. Place l'étoile dans la case 24. En commançent par le 1er décembre, place tous les jours, une décoration dans le sapin. Tu verras ainsi combien il reste de jours avant Noël. Le 24, pose l'étoile au sommet du sapin. Ton attente est terminée!

Le grand jour est arrivé.



Ces cases représentent les 24 jours avant Noël. Découpe ce calendrier.

DÉCEMBRE

1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24



Concours de Noël



Tu me dessines une belle carte de Noël!

Le concours se termine ***le 10 décembre*** *1982.*
N'attends pas et ***fais-le tout de suite!***
Envoie ta carte à:
Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
R0A 1V0

Parmi les beaux prix que tu pourras gagner il y a: montres-bracelets, stylos qui indiquent l'heure, jeux, modèles, livres, abonnements à la revue "Hibou", disques, casse-tête, etc... et une surprise pour tous les participants!
Un concours où tout le monde gagne!
J'attends ta belle carte. Bicolo

Membre gagnant
No 6704
Raymond Sorin
C.P. 96
Sainte-Agathe, Manitoba
R0G 1Y0

Pour le concours,
n'oublie pas...

Ton nom ....

Adresse ....

Age: .... No. de membre: ....

Si tu n'es pas membre, remplis le coupon de membre ci-dessous, et envoie-le avec ta participation.

ATTENTION...

Si tu veux devenir membre de mon Club, tu n'as qu'à découper le coupon ci-dessous, le remplir correctement et le retourner à:

Club de Bicolo
C.P. 262
Saint-Pierre-Jolys
Manitoba R0A 1V0

Tu recevras ensuite ta carte de membre. Chaque semaine, un gagnant est choisi parmi tous les membres.

Nom: ....
Adresse: ....
....
Code postal: ....**Âge:** ....

Les passe-temps des années noires

par Raymond Thuot

- 10 juin 1936: on se plaignait que le recensement se faisait en anglais et non dans les deux langues.
- 11 novembre 1936: enfin, on commençait la construction du chemin "Edouard VIII" entre Saint-Pierre et le "Piney Highway".
- 18 février 1930: à Lethbridge, la température est montée de 15 sous-zéro à 50°.

On oublie parfois que la crise des années 1930 n'était pas propre au Canada, mais c'était plutôt un phénomène mondial. Déjà en 1930, on annonçait qu'il y avait près de 16 millions de chômeurs dans le monde, dont 6 millions aux États-Unis. Au Canada même, en 1924, on trouvait 44,000 chômeurs. Rendu au mois d'avril 1930, ce chiffre avait augmenté à plus 200,000.

L'article paru dans La LIBERTÉ en décembre 1934, caractérise cette période: "Plusieurs des jeunes gens sont partis pour travailler au bois cet hiver. Ils vont tenter de gagner un peu d'argent pour améliorer leur situation et pour aider leurs parents à traverser la crise prolongée par le manque de récolte dans la région (de Letellier)."

Un autre point typique de ces années était la recherche d'une indication que la dépression arrivait à sa fin. En 1934, par exemple, La LIBERTÉ annonçait: "Une indication que les conditions s'améliorent et que les affaires reprennent: la 'Salada Tea Co.' a vendu au-dessus de 54% de plus de thé dans l'Ouest canadien en 1933 qu'en 1932."

De fait, on oublie parfois que même durant les pires années de la dépression, les banques et les compagnies d'assurances ont continué de faire un profit. En 1933, la Banque Royale augmenta son actif de 18 millions. En 1934, la Compagnie d'assurance Sun Life avait émis de nouvelles assurances pour une valeur de 236 215 901 $.



La tradition de la guignolée est bien établie au Manitoba... En 1935, le Club des raquetteurs, les Voyageurs, organisaient la guignolée le 24 décembre. (ASHSB).

Il va sans dire que pour la vaste majorité, les années de 1930 à 1940 furent des années très difficiles. Ce n'est qu'à l'approche de la guerre en 1939 que de grands changements eurent lieu.

Dès le mois d'octobre 1939, le consulat de France à Winnipeg annonçait que les Français de l'Ouest canadien étaient appelés "sous les drapeaux". La France annonçait en même temps une allocation de 30 francs par jour et 20 francs pour chaque enfant aux femmes de Français mobilisés.

Partout dans les centres franco-manitobains, la guerre apporta l'organisation de centres de la Croix-Rouge. À Notre-Dame-de-Lourdes, on forma un comité de la Croix-Rouge pour aider les soldats. Les dames auxiliaires des réservistes français formèrent une section française de la Croix-Rouge.

À Saint-Boniface, on lança une grande campagne de souscriptions pour la Croix-Rouge. Mgr Jubinville ainsi que la Société Saint-Jean-Baptiste appuyaient fortement cette campagne. La première souscription à la campagne de la Croix-Rouge fut un don de 100 $ du club Kiwanis de Saint-Boniface, par l'entremise de son président M. Ernest Gagnon. Le total de cette souscription à Saint-Boniface atteignit le chiffre de 15 068 $. D'autres appels pour des dons allaient suivre, y inclus une campagne nationale menée par les Chevaliers de Colomb en vue de prélever la somme de 200 000 $ pour les Huttes catholiques de soldats canadiens. Les gens répondirent généreusement à tous ces appels.

À partir de la déclaration de guerre en 1939, toutes les activités au Canada furent centrées sur l'effort de guerre. Les sans-travail trouvèrent de l'emploi dans les forces armées ou dans les usines de guerre. La dépression allait finir, mais on n'oublierait jamais ses effets sur le Canada.

Raymond THUOT

FIN

AVIS PUBLIC

CONCERNANT LES APPELS INCENDIES

Les résidants et contribuables de la Municipalité rurale de Sainte-Anne sont avisés par la présente qu'à partir du 1er janvier 1983, ils devront payer au Conseil les frais en entier des appels téléphoniques qu'ils adresseront à n'importe quel régiment de pompiers au sujet de la protection de leur propriété. S'ils refusent d'acquitter leurs factures, les sommes en question seront ajoutés au montant de leur impôts fonciers.

Nous vous rappelons qu'il est possible d'obtenir une police d'assurance qui inclut les coûts de services des régiments de pompiers.

LA DIVISION SCOLAIRE DE LA RIVIERE SEINE No 14

recherche **un professeur** pour les postes suivants à l'Ecole secondaire de La Broquerie.

1. Un enseignant de biologie, d'anglais 9e et d'éducation physique du 3 janvier au 31 janvier 1983.
2. Un enseignant d'anglais du 1e février au 22 avril 1983.

Prière de communiquer avec:

Gilbert Legal
Ecole secondaire de La Broquerie
C.P. 40
La Broquerie, Manitoba
R0A 0W0

Téléphone: 424-5368

Séminaire de gestion pour les propriétaires dirigeants

"LA TENUE DES LIVRES"

Coût: $45.00 — le 2 décembre 1982
Lieu: Charterhouse Hotel — 8h30 à 16h00
York et Hargrave

Introduction aux différentes méthodes de tenue de livres. Comment établir les journaux, inscrire les transactions, faire les reports au grand livre général et effectuer les étapes préliminaires à la préparation des états financiers.

Pour vous inscrire, téléphonez à frais virés au 944-9991.

Ce service est aussi disponible en français.



Banque fédérale de développement — Canada



Edith Chartier — Teresa Clefstad — Henriette Ouimet

20% de rabais
aux personnes d'âge d'or
10% de rabais
aux étudiants
lundi, mardi et mercredi
en vigueur jusqu'au 30 novembre/82.

311, rue Kenny à Marion — **Tél. No: 233-1103**

Heures d'ouverture:
Lundi au vendredi: 9h à 18h — Samedi: 9h à 16h
Propriétaires: Oren et Teresa Clefstad

ON PEUT ETRE CERTAIN DU CIEL

La Bible, La Parole de Dieu, dit:
"Je vous ai écrit ces choses, afin que vous SACHIEZ QUE VOUS AVEZ (maintenant) LA VIE ETERNELLE, vous qui croyez au nom du Fils de Dieu."
(1 Jean 5.13).

L'Eglise Chrétienne Evangélique de St-Boniface
(231 Kitson à côté de Traverse)
Pasteur Dick Neufeld (233-6307 — 233-8435)

BIENVENUE



DANIS REALTY LTD.
257-2570 ou 233-7221

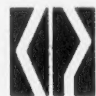
Sainte-Anne, Man. - 5 acres, près du village.
Environ 5 acres - Juste 3 milles au Sud-Est du Parc Windsor. $35,000 et 13% d'intérêt.
Rue Symington - 5 acres, belle grande maison, 5 chambres à coucher, salle de récréation, 2 foyers naturels, 3 salles de bains, étable et autres bâtiments. A louer, 900$ par mois ou à vendre. Autobus scolaire pour collège et autres écoles françaises.
Saint-Vital - Joli bungalow, 2 chambres à coucher, sous-sol fini, garage, lot 45 x 164. Seulement $43,900.
Rue Langevin - Réduit à $49,900, duplex de 3 chambres à coucher, pleine cave à chaque côté, double garage isolé.

Pour mieux vous servir

- PRÊTS HYPOTHÉCAIRES À DES TAUX ET TERMES FIXES
- FRAIS LÉGAUX POUR LES TRANSFERTS D'HYPOTHÈQUE - $99.00*

*plus déboursés

CONSULTEZ:
LA CAISSE POPULAIRE DE SAINT-BONIFACE



185, boulevard Provencher
Tél.: 247-8874

Roméo St-Amant, directeur



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être envoyées au Directeur du district, Finance et administration, District du Manitoba, Travaux publics Canada, pièce 200, 269, rue Main, Winnipeg, Manitoba, R3C 1B2. Elles seront acceptées jusqu'à 11h30, le jour de la date limite. On peut se procurer les documents contractuels au Bureau de la distribution des plans, à l'adresse ci-dessus, No de téléphone 949-2372.

Projet No 038522 - Winnipeg, Manitoba
Bâtiment de la Commission canadienne des grains
Rénovations de bureau No 1622 (entreposage d'acide)

Les documents contractuels peuvent aussi être consultés aux Bureaux de l'Association de construction de Winnipeg.

Date de fermeture: mardi 7 décembre 1982
Dépôt: nil

Renseignements additionnels:
J. Russell
(204) 949-2831

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

DR LISE PINSONNEAULT

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de sa pratique de dentisterie en association avec
Dr Irvin Olafson et Dr Reg Parton
au **RED RIVER DENTAL GROUP**
347, rue Main, Selkirk, Manitoba,
Téléphone: 482-5702
Bureaux satellites:
Lac du Bonnet, Manitoba 345-8647
Arborg, Manitoba 376-5243
Fisher Branch, Manitoba 372-6741



The Paul Revere Companies



M. Claude Bourgoin

M. Albert Cooney

(Gérant général)

de la compagnie d'assurance Paul Revere, désire vous informer que

M. Claude Bourgoin

est le représentant des régions de Sainte-Anne, Lorette, La Broquerie, Ile-des-Chênes, Saint-Pierre et Otterburne.

Tél.: **422-5708 (maison)**
632-6902 (bureau)



Travaux publics Canada — Public Works Canada

APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS cachetées portant sur les projets ci-dessous devront être adressées au Chef, Réglage de contrats et administration, Département des travaux publics du Canada, pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta, téléphone (403) 420-3213. Elles seront acceptées jusqu'à l'heure et la date limite mentionnées ci-dessous. On peut se procurer les documents contractuels aux bureaux du ministère indiqués en envoyant le dépôt requis à l'adresse ci-dessus.

Projet No 360112
Prince Albert, Saskatchewan
Institution pénitencière de Saskatchewan
Special Handling Unit (SHU)
Sub-Structure

Date limite: 11h30 (MST), le 22 décembre 1982
Dépôt: 50$

On peut obtenir les documents contractuels de pièce 200, 9925-109e rue, Edmonton, Alberta; pièce 632, 220-4e avenue, S.E., Calgary, Alberta; 1166, rue Alberni, Vancouver, Colombie britannique; 1100 Immeuble Motherwell, Régina, Saskatchewan; 2221, court Hanselman, Saskatoon, Saskatchewan; 201 Immeuble fédéral, 269, rue Main, Manitoba; 4900, rue Yonge, Willowdale, Ontario.

Les documents contractuels peuvent être consultés aux Bureaux de l'association de construction: Edmonton et Calgary, Alberta; Vancouver, Colombie britannique; Saskatoon, Régina et Prince Albert, Saskatchewan; Winnipeg, Manitoba; et Toronto, Ontario.

Renseignements additionnels:
M.K. Vicaruddin
Directeur-adjoint des projets
Tél: (403) 420-3155

INSTRUCTIONS

Le dépôt requis pour l'obtention de plans et devis descriptifs doit être soumis sous forme de chèque bancaire émis à l'ordre du Receveur général du Canada, et sera remboursé sur retour, en bon état, des documents, au cours du mois suivant l'ouverture des soumissions.

Le ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse, ni aucune des soumissions.

Canada

PRÉPOSÉ-AUX-RISQUES ADJOINT

La Federated, compagnie d'assurance est à la recherche d'un préposé-aux-risques adjoint qui sera affecté à notre département de l'évaluation des risques d'assurance commerciale - incendie et dommages, dans notre siège social à Winnipeg.

De préférence, le candidat doit avoir une formation universitaire et quelques années d'expérience de bureau. La Federated offre un solide programme de formation et de bonnes possibilités d'avancement.

La Federated se vante d'un programme d'avantages sociaux qui comprend un régime de retraite, l'assurance dentaire, l'assurance-vie collective et l'assurance-maladie.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae (en décrivant votre formation scolaire, votre expérience de travail et votre numéro de téléphone) à: **Directeur du personnel**
La Federated,
compagnie d'assurance
C.P. 5800
Winnipeg, Manitoba R3C 3C9

* Cette offre s'adresse également aux hommes et aux femmes.

LE BUREAU NATIONAL
DE LA FÉDÉRATION CULTURELLE
DES CANADIENS FRANÇAIS

est à la recherche d'un(e)

RÉCEPTIONNISTE/DACTYLO

Fonctions:
Sous la supervision de la gérante de bureau:
- dactylographie, photocopie, téléphone, réception, classement;
- courrier du bureau

Exigences:
- excellente connaissance de la langue française parlée et écrite
- bonne connaissance de la langue anglaise
- dactylo: 60 mots à la minute
- facilité de communication avec le public
- sens de l'organisation et esprit d'équipe

Traitement:
- 11,000 $ par année

Lieu de travail:
- Saint-Boniface, Manitoba

Entrée en fonction:
- le 3 janvier 1983

Faire parvenir votre demande d'emploi avant le 8 décembre 1982 à:

Suzanne Nolette/Gérante de bureau
La Fédération culturelle des Canadiens français
C.P. 26, Succursale Norwood Grove
Saint-Boniface, Manitoba R2H 3B8

LE CONSEIL JEUNESSE PROVINCIAL INC.

est à la recherche d'un(e)

secrétaire-comptable

Cette personne sera responsable de
- la tenue des livres, comptes de banques;
- travail de secrétaire;
- coordination journalière du fonctionnement du bureau;
- stage en comptabilité pour les jeunes;
- préparation ou présentation des bilans financiers annuels, mensuels et les projets spéciaux.

Cette personne devra
- avoir une bonne connaissance du français écrit et parlé;
- avoir une connaissance en comptabilité;
- connaissance des transactions bancaires;
- être capable de dactylographier 60 mots à la minute;
- être capable de communiquer ses connaissances à d'autres personnes;
- être capable de faire un budget;
- être ouverte à travailler éventuellement avec un ordinateur de bureau.

Soumettez votre curriculum vitae, avant le 6 décembre, au

Conseil jeunesse provincial Inc.
273, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1Z8

LA COMMISSION SCOLAIRE
DE LA RIVIERE ROUGE No. 17

est à la recherche d'un
professeur bilingue
pour les fonctions suivantes
à l'Institut collégial Saint-Pierre.

- service d'orientation niveaux 7 à 12 (½ temps)
- matières à enseigner (à être déterminées par le directeur)

Entrée en fonction: aussitôt que possible

S'il vous plaît faire parvenir votre demande accompagnée de votre curriculum vitae au:
Directeur
Institut collégial Saint-Pierre
C.P. 188
Saint-Pierre-Jolys, Manitoba
ROA 1VO

Tél: 1-433-7938

AGENT UNIVERSITAIRE/ JEUNES TRAVAILLEURS

Le Conseil jeunesse provincial Inc.
et
l'Association des étudiants du Collège universitaire de Saint-Boniface

sont à la recherche

d'un agent de développement universitaire et jeunes travailleurs qui travaillerait au Collège de Saint-Boniface.

EXIGENCES:
* Bilingue
* Etude post-secondaire reconnue
* Capacité de développer les intérêts politiques, sociaux, économiques et culturels chez cette population.
* Siège de travail - AECUSB.
* Salaire: à négocier.
* Entrée en fonction: le 6 décembre 1982

Pour plus de renseignements, veuillez nous contacter au (204) 247-8947.

Soumettez votre curriculum vitae, avant le 30 novembre 1982 au

Conseil jeunesse provincial Inc.
273, avenue Taché
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 1Z8

SECRETAIRE BILINGUE

Ministère du Procureur général

de $15,130 à $17,947 par an

FONCTIONS:
- Effectuera des travaux de secrétariat pour le Directeur des services du personnel;
- Fera de la dactylographie et assurera le travail de bureau de la section du personnel comprenant: le recrutement et la sélection, l'évaluation des employés, les services de langue française, la classification des postes; remplira d'autres tâches connexes qui lui seront confiées;
- Aidera également aux travaux de secrétariat de l'agent de communication du ministère.

QUALIFICATIONS:
- Une formation de secrétaire et deux années d'expérience, de préférence dans un bureau du personnel ou dans un service connexe traitant de sujets confidentiels;
- De bonnes capacités d'organisation, de l'initiative et la capacité de travailler avec un minimum de surveillance;
- Un sens développé des relations, tant avec les hauts fonctionnaires qu'avec le public;
- Ce poste exige que la personne retenue parle couramment français et anglais.

No DE CONCOURS 849
DATE DE CLOTURE: le 13 décembre 1982
ENVOYER LA DEMANDE AU:

Directeur du personnel
5e étage, Edifice Woodsworth
405, avenue Broadway
Winnipeg, Manitoba
R3C 3L6

MANITOBA

EMPLOYEUR PARTISAN DU PRINCIPE DES CHANCES EGALES



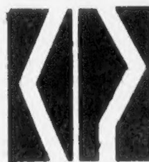
La Broquerie Lumber (1978) Ltd.
C.P. 160, LA BROQUERIE, MANITOBA, R0A 0W0

ALLIED HARDWARE

Achetez directement du producteur et économisez

AIMÉ TÉTRAULT
LOUIS TÉTRAULT

Tél.: 424-5333
424-5361
Winnipeg, 284-2081



LA CAISSE POPULAIRE
DU PARC WINDSOR
est à la recherche d'un(e)

CAISSIER(E)

Fonction:
- sera responsable d'un tiroir-caisse

Qualifications:
- habileté avec chiffres
- doit être bilingue

Le salaire:
- négociable selon le programme de rémunération des caisses populaires

Toutes personnes intéressées sont priées de communiquer avant le 29 novembre 1982 avec:

M. Antonio Catellier
La Caisse populaire du Parc Windsor
1053, promenade Autumnwood
Winnipeg, Manitoba
R2J 1C6
Téléphone: 257-3360

OCCASION MANITOBAINE...

AGENT DE LA REGIE DES LOYERS

Postes temporaires ou permanents
Ministère du logement,
Winnipeg

27,089$ - 32,926$ par an

FONCTIONS:
Sous la direction du directeur adjoint de la Régie des loyers, le titulaire devra:
- recevoir les plaintes déposées par téléphone, en personne ou par écrit, et enquêter sur ces plaintes;
- faire fonction d'arbitre et de médiateur en cas de conflit, réparations, abandon, et inspecter les locaux;
- conseiller les propriétaires et les locataires pour ce qui est des dispositions de la Loi sur le louage d'immeubles;
- donner des conférences et, si besoin est, voyager dans la province.

QUALIFICATIONS:
- Ecole secondaire, et plusieurs années d'expérience dans le domaine de la gestion des propriétés commerciales ou éducation et expérience équivalentes;
- expérience dans le domaine des systèmes d'enquêtes, habitude de parler en public, capacité d'aider les gens à résoudre des problèmes;
- la facilité de communication est indispensable;
- la connaissance du français et de l'anglais serait un atout.

Il y a plusieurs postes temporaires (deux ans) et un poste permanent à mi-temps. Ce concours servira à établir une liste d'admissibilité en vue de vacances futures de postes temporaires ou permanents. La liste sera valable un an. Veuillez indiquer si vous préférez un poste temporaire ou permanent.

No de concours 846
Date de clôture: le 9 décembre 1982

Commission de la Fonction publique
904-155, rue Carlton
Winnipeg, Manitoba,
R3C 3H8

MANITOBA

Employeur partisan du principe des chances égales

Une lettre ouverte

Dans une lettre ouverte, en date du 10 novembre 1982, adressée au Dr Ivan Kowalchuk, président de l'A.M.M., le Ministre de la santé, Laurent Desjardins, a expliqué la position du Gouvernement ainsi:



Ministre de la santé

Je dois une fois de plus réitérer que le Gouvernement croit encore que le système utilisé pour en arriver à une entente collective a bien fonctionné par le passé et pourrait continuer à oeuvrer pour le bien-être des médecins et des Manitobains en général. Cependant, le Gouvernement a choisi d'accepter presque toutes les propositions de l'Association à l'égard de l'arbitrage obligatoire et ce pour une période d'essai de deux ans.

1) L'Association a demandé l'arbitrage obligatoire.

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

2) L'Association a demandé le droit de négocier, avec la Commission des services de la santé, les taux de rémunération fixe (tarifs journaliers).

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

3) L'Association a demandé que le Juge en chef du Manitoba nomme le président du Comité d'arbitrage au cas où il y aurait un désaccord.

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

4) L'Association a demandé que les recommandations du comité d'arbitrage soient finales et qu'elles engagent les deux parties.

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

5) L'Association a demandé que les changements légaux nécessaires pour obliger la Commission des services de la santé de négocier avec l'Association soient effectués.

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

6) L'Association a demandé que le Gouvernement légifère de façon à rendre obligatoire la cotisation des membres à l'Association.

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

7) L'Association a demandé que les médecins aient le droit de travailler hors du système Medicare (opting out).

Le Gouvernement s'est dit d'accord.

8) L'Association a demandé de garder le droit d'imposer des frais supplémentaires (extra bill).

Le Gouvernement est prêt à accepter les conditions proposées par un comité d'arbitrage, à condition que la profession médicale en fasse de même.
Si le Gouvernement accepterait ce droit d'imposer des frais supplémentaires, cela voudrait dire que, d'un côté, le Gouvernement serait dans l'obligation de respecter les conditions imposées par le comité d'arbitrage, et que, de l'autre côté, ayant été accordé le droit d'imposer des frais supplémentaires, les médecins ne seraient pas obliger de respecter le résultat de l'arbitrage.

Votre conseiller juridique a demandé si le Gouvernement, à titre optionnel, rendrait disponible la "Formule du Québec". Selon cette formule, les médecins peuvent oeuvrer hors du système Medicare et demander des frais supplémentaires mais ni le patient ni le médecin a le droit de recevoir des versements du Plan d'assurance provincial. **Le Gouvernement n'est pas en faveur de cette option.** Cependant, mes collègues au Cabinet et moi-même sommes d'accord que cette option serait étudiée si une demande officielle était faite par l'Association (et à condition que celle-ci offre des garanties aux Manitobains pour ce qui est de l'accessibilité des médecins, par spécialité et par endroit et que ceux-ci acceptent les formules tarifaires **de la Commission comme mode de paiement final**).

LA QUESTION EN LITIGE

Le dernier obstacle entre le Gouvernement et l'Association se trouve au niveau des tarifs supplémentaires (extra billing). Le Gouvernement ne peut pas abandonner ses responsabilités en tant que représentant élus par les Manitobains en plaçant dans les mains des personnes non-élues des millions de dollars des contribuables manitobains à moins de recevoir des garanties que ceux qui bénéficient de tout accord éventuel soient aussi liés par ce même accord. Voilà un principal fondamental qui est non-négociable.

Le Gouvernement s'est montré très flexible envers les propositions de l'Association. Je vous rappelle que nous attendons votre réponse sous peu si nous voulons mettre en place les mécanismes nécessaires pour les négociations de 1983. Alors, je vous demande: Est-ce que l'Association voudrait bien, au nom de tous les médecins non-salariés, accepter l'offre du Gouvernement concernant l'arbitrage obligatoire, offre qui engage vraiment les médecins et le Gouvernement suite à une décision du conseil d'arbitrage, tel qu'expliqué dans mes lettres du 22 octobre et 5 novembre courant?

En terminant, soyez assuré que je suis, comme par le passé, prêt à vous rencontrer pour discuter davantage les détails de l'offre du Gouvernement.

Bien à vous,

L. L. Desjardins

Laurent L. Desjardins

LE GOUVERNEMENT DU MANITOBA EN REPONSE A
LA DEMANDE DE L'ASSOCIATION MEDICALE DU MANITOBA
POUR L'ARBITRAGE OBLIGATOIRE